



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR

Autres moyens d'identification

Numéro d'enregistrement REACH 01-2119485796-17-xxxx
Numéros CE (Numéro index) 931-274-8
Nom chimique Hexamethylene diisocyanate homopolymer
Substance pure/mélange Substance

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Durcisseur

Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société

Bostik SA
51 Esplanade du Général de Gaulle
92800 Puteaux – La Défense
FRANCE
Tel: +33 (0)1 49 00 90 00

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Europe 112
France ORFILA (France) : + 01 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Toxicité aiguë - Inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4 - (H332)
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1 - (H317)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3 - (H335)
Catégorie 3 Effets sur certains organes cibles : Irritation respiratoire.	

2.2. Éléments d'étiquetage

931-274-8

Contient Hexamethylene diisocyanate homopolymer; Diisocyanate d'hexaméthylène



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
H332 - Nocif par inhalation.
H335 - Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P261 - Éviter de respirer les vapeurs
P280 - Porter des gants de protection
P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

Informations supplémentaires

Ce produit exige des avertissements tactiles en cas de mise à disposition du grand public. Ce produit fait partie d'un kit. Veuillez également vous référer à la FDS du (des) autre(s) composant(s) du kit.

2.3. Autres dangers

Le contact avec l'eau (humidité) dégage du dioxyde de carbone, ce qui entraîne une augmentation de la pression dans des récipients fermés.

PBT & vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB.

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

non applicable

3.2 Mélanges

Nom chimique	% massique	Numéro d'enregistre- ment REACH	Numéros CE (Numéro index)	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)	Notes
Hexaméthylène diisocyanate homopolymère 28182-81-2	80 - 100	01-2119485796 -17-xxxx	931-274-8	STOT SE 3 (H335) Skin Sens. 1 (H317) Acute Tox. 4	-	-	-	-



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

				(H332)				
Diisocyanate dhexaméthylène 822-06-0	0.05 - <0.1	01-2119457571 -37-XXXX	212-485-8 (615-011-00-1)	Acute Tox. 1 (H330) Acute Tox. 4 (H302) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Resp. Sens. 1 (H334) Skin Sens. 1 (H317) STOT SE 3 (H335)	Resp. Sens. 1 :: C>=0.5% Skin Sens. 1 :: C>=0.5%	-	-	2

Remarque 2 - La concentration d'isocyanates donnée est le pourcentage en poids du monomère libre, calculé par rapport au poids total du mélange.

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

Nom chimique	Numéros CE (Numéro index)	Numéros CAS	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/brouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
Hexaméthylène diisocyanate homopolymère	931-274-8	28182-81-2	-	-	0.40	-	-
Diisocyanate dhexaméthylène	212-485-8 (615-011-00-1)	822-06-0	746	-	0.06	0.124	-

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.
Inhalation	Transporter la victime à l'air frais. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin.
Contact oculaire	Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières. Consulter un médecin.
Contact avec la peau	Laver au savon et à l'eau. Peut provoquer une allergie cutanée. En cas d'irritation



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

Ingestion

NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin.

Protection individuelle du personnel de premiers secours

Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Toux et/ ou respiration sifflante. Difficultés respiratoires.

Effets de l'exposition

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin

Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

Moyens d'extinction inappropriés Aucune information disponible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique

Le produit est ou contient un agent sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone. Cyanure d'hydrogène. Isocyanates.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards.

Autres informations

Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

Pour les secouristes

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Ne pas fermer le récipient (dégagement de dioxyde de carbone - CO₂). Le maintenir humide et le mettre à l'extérieur dans un endroit sécurisé pour quelques jours. Puis éliminer conformément aux réglementations locales / nationales (voir la section 13). Endiguer le plus en aval possible du déversement pour élimination ultérieure. Absorber avec de la terre, du sable ou toute autre matière non combustible et transférer dans des récipients pour élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage 2%, Détergent liquide pour vaisselle, un mélange de 90 % d'eau et de 8-10 % de carbonate de sodium. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés. Nettoyer soigneusement la surface contaminée. Décontaminer le sol par une solution de décontamination, en laissant agir au moins 15 minutes.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Ce produit fait partie d'un kit. Veuillez également vous référer à la FDS du (des) autre(s) composant(s) du kit. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards.

Remarques générales en matière d'hygiène Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants.

Température de stockage recommandée Conserver à des températures comprises entre 10 et 35 °C.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)
Durcisseur.

Mesures de gestion des risques (RMM) Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Autres informations Respecter la fiche de données techniques.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Union européenne	France
Hexaméthylène diisocyanate homopolymère 28182-81-2	STEL: 1mg/m ³	STEL-VLCT: 1 mg/m ³ ;
Diisocyanate d'hexaméthylène 822-06-0	TWA: 10 µg NCO / m ³ (2.9 ppb) STEL: 20 µg NCO / m ³ (5.8 ppb) Sk* +	TWA-VME: 0.01 ppm; TWA-VME: 0.075 mg/m ³ ; STEL-VLCT: 0.02 ppm; STEL-VLCT: 0.15 mg/m ³ ; RS

Dose dérivée sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Dose dérivée sans effet (DNEL)

Hexaméthylène diisocyanate homopolymère (28182-81-2)

Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À court terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	1 mg/m ³	
travailleur À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	0.5 mg/m ³	

Diisocyanate d'hexaméthylène (822-06-0)

Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	0.035 mg/m ³	
travailleur À court terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	0.07 mg/m ³	

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Hexaméthylène diisocyanate homopolymère (28182-81-2)

Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	127 µg/l
Eau de mer	12.7 µg/l
Eau douce – intermittent	1270 µg/l
Sédiments d'eau douce	266.7 g/kg
Terrestre	53.2 g/kg
Usine de traitement des eaux usées	38.28 mg/l

Diisocyanate d'hexaméthylène (822-06-0)

Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
------------------------------	--



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Micro-organismes dans le traitement des eaux usées	8.42 mg/l
--	-----------

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Les vapeurs/aérosols doivent être obligatoirement évacués directement à leur point d'origine.

Équipement de protection individuelle

- Protection des yeux/du visage** Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Les protections oculaires doivent être conformes à la norme EN 166.
- Protection des mains** Porter des gants appropriés. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374. Utilisation recommandée : Caoutchouc nitrile. Viton™. Vêtements de protection inadaptés. Caoutchouc naturel. Gants jetables. Épaisseur des gants > 0.7mm. Le temps de protection mentionné pour le type de gant est en général supérieur à 480 min. Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés.
- Protection de la peau et du corps** Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection respiratoire** Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Pendant les pulvérisations, porter un appareil respiratoire adapté.
- Type de filtre recommandé :** Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de type A/P2 ou plus efficace. Filtre à gaz et vapeurs organiques conforme à EN 14387.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Ne pas autoriser les rejets incontrôlés de produit dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Liquide
Couleur	Incolore à jaune
Odeur	Léger/légère.

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible	Se décompose
Inflammabilité	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Limites d'inflammabilité dans l'air	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Point d'éclair	228 °C	EN 22719
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Température de décomposition	250 °C	
pH	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e).
pH (en solution aqueuse)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Viscosité cinématique	2586.2 mm ² /s	@ 23 °C
Viscosité dynamique	2250 - 4000 mPa s	@ 23 °C
Hydrosolubilité	Réagit avec l'eau.	Réagit avec l'eau
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Coefficient de partage	9.81	Aucun(e) connu(e)
Pression de vapeur	<0.0001	hPa @ 20 °C



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Densité relative	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Masse volumique apparente	Aucune donnée disponible	
Densité	1.17 g/cm ³	
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Caractéristiques des particules		
Granulométrie	Aucune information disponible	
Distribution granulométrique	Aucune information disponible	

9.2. Autres informations

Teneur en matière sèche (%)	Aucune information disponible
Teneur en COV	Aucune donnée disponible

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique
non applicable

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité
Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts mécaniques	Aucun(e).
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun(e).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Le contact avec l'eau (humidité) dégage du dioxyde de carbone, ce qui entraîne une augmentation de la pression dans des récipients fermés. Réaction exothermique avec Amines. Alcools.

Polymérisation dangereuse Sous l'effet de la chaleur, une polymérisation dangereuse peut se produire pendant un incendie. Les récipients fermés peuvent éclater violemment.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Chaleur excessive.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Nocif par inhalation. (d'après les composants).
Contact oculaire	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Contact avec la peau	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. En cas de contact répété ou prolongé, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. (d'après les composants).
Ingestion	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Toux et/ ou respiration sifflante.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité

Les valeurs ATE suivantes ont été calculées pour le mélange

ETAmél (voie orale)	>2000 mg/kg
ETAmél (voie cutanée)	>2000 mg/kg
ETAmél (inhalation-gaz)	>20000 ppm
ETAmél (inhalation-poussières/brouillard)	1.50 mg/L
ETAmél (inhalation-vapeurs)	>20 mg/L

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Hexaméthylène diisocyanate homopolymère	LD50 >5000 mg/Kg (Rattus)	LD50 >2000 mg/Kg (Rattus)	=1.5 mg/L (Rattus) 4h
Diisocyanate d'hexaméthylène	=746 mg/kg (Rattus)	>7000 mg/Kg (Rattus) (OECD 402)	=0.124 mg/L (Rattus) 4 h (Vapour)

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Hexaméthylène diisocyanate homopolymère (28182-81-2)					
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée	Résultats



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

				d'exposition	
OCDE, essai n° 404 : Effet irritant/corrosif aigu sur la peau	Lapin	Cutané(e)		4 heures	Non irritant

Diisocyanate d'hexaméthylène (822-06-0)					
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 404 : Effet irritant/corrosif aigu sur la peau	Lapin	Cutané(e)			Irritant

Lésions oculaires graves/irritation oculaire D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Hexaméthylène diisocyanate homopolymère (28182-81-2)					
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 405 : Effet irritant/corrosif aigu sur les yeux	Lapin	œil		4 heures	Non irritant

Diisocyanate d'hexaméthylène (822-06-0)					
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 405 : Effet irritant/corrosif aigu sur les yeux	Lapin	œil			Irritant

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition unique Peut irriter les voies respiratoires.

Hexaméthylène diisocyanate homopolymère (28182-81-2)					
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 403 : Toxicité aiguë par	Rat	Inhalation vapeurs	3 mg/m ³	6 heures	NOAEL



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

inhalation					
------------	--	--	--	--	--

STOT - exposition répétée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Hexamethylene diisocyanate homopolymer (28182-81-2)					
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 413 : Toxicité subchronique par inhalation: 90 jours	Rat	Inhalation	3.3 mg/l/6 h/jour	90 jours	NOAEL

Danger par aspiration D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

Remarque : PC-ADH-8 Adhésifs et scellants multicomposants. Ce produit fait partie d'un kit. Veuillez également vous référer à la FDS du (des) autre(s) composant(s) du kit.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés	Facteur M	Facteur M (long terme)
Hexamethylene diisocyanate homopolymer 28182-81-2	ErC50 > 1000 mg/l (0-72 h static / Desmodesmus subspicatus / EU C.3)	LC50 8,9 mg/l (Brachydanio rerio)	-	EC50 127 mg/l (48 h static / EU C.2) Daphnia magna		
Diisocyanate d'hexaméthylène 822-06-0	-	LC50: =26.1mg/L (96h, Brachydanio rerio)	EC50 = 15.7 mg/L 30 min EC50 = 25.5 mg/L 15 min EC50 = 53.2 mg/L 5 min	-		

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.
FCLP; France - FR



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Hexamethylene diisocyanate homopolymer	9.81

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Hexamethylene diisocyanate homopolymer	Pas de PBT/vPvB
Diisocyanate d'hexaméthylène	Pas de PBT/vPvB

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes Propriétés perturbatrices endocriniennes

Perturbateur endocrinien dans l'environnement D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.7. Autres effets néfastes Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucune information disponible.
Propriétés PMT ou vPvM Le produit contient des substances classées PMT ou vPvM.

Nom chimique	Évaluation PMT et vPvM
Hexamethylene diisocyanate homopolymer	PMT & vPvM

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser les récipients vides.

Codes de déchets/désignations de déchets selon EWC 16 05 05 gaz en récipients à pression autres que ceux visés à la rubrique 16 05 04. Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

Catalogue européen des déchets 08 04 09* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
15 01 10*: emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

Autres informations Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

pour laquelle le produit a été utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	non applicable
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	Aucun(e)

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	non réglementé
14.5 Polluant marin	NP
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI	
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	non applicable

Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	non applicable
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	Aucun(e)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Vérifier l'opportunité de prendre des mesures conformes à la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail.

Prendre en compte la directive 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes

Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59)

EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

Exigences de notification pour l'exportation

Ce produit ne contient pas de substances réglementées conformément au Règlement (CE) 649/2012 du parlement Européen et du conseil relatif à l'export et à l'import de produits chimiques dangereux au-dessus des niveaux requérant un étiquetage d'après le Règlement (CE) 1272/2008. Par conséquent ce produit n'est pas sujet à la procédure de consentement préalable en connaissance de cause (PIC).

Règlement (CE) n° 2024/590 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

non applicable.

Polluants organiques persistants

non applicable

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 20 juin 2019 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs

non applicable

Règlements sur les précurseurs de drogues (CE) n° 111/2005 (exportation) et 273/2004 (commerce intérieur)

Ce produit ne contient aucune substance figurant sur la liste des précurseurs de drogues.

Réglementations nationales

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro RG, France
Diisocyanate d'hexaméthylène 822-06-0	RG 62



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été mise en œuvre pour cette substance

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Pour le texte intégral des mentions de danger et des conseils de prudence, consulter les rubriques 2 à 15

H302 - Nocif en cas d'ingestion
H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H330 - Mortel par inhalation
H332 - Nocif par inhalation
H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation
H335 - Peut irriter les voies respiratoires

Notes relatives à la classification et à l'étiquetage des mélanges

Remarque 2 - La concentration d'isocyanates donnée est le pourcentage en poids du monomère libre, calculé par rapport au poids total du mélange

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :
PBT: Substances persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)
vPvB: Substances très persistants et très bioaccumulables (vPvB)
STOT RE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée
STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique
EWC: Catalogue européen des déchets
LOW: List of Wastes (see <http://ec.europa.eu/environment/waste/framework/list.htm>)
ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
IATA: Association internationale du transport aérien
OACI: ICAO-TI: Technical Instructions for the Safe Transport of Dangerous Goods by Air
IMDG: Code maritime international pour le transport des marchandises dangereuses
RID: Regulations concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail

Légende SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
AGW	Valeur limite d'exposition professionnelle	BGW	Valeur limite biologique
Plafond	Valeur limite maximale	Sk*	Désignation « Peau »

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
Mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)
Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_CER)
Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_API)
Agence de protection de l'environnement des États-Unis (Environmental Protection Agency)
Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)
International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)
Institut national de technologie et d'évaluation du Japon (National Institute of Technology and Evaluation, NITE)
NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)
Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) publications sur l'environnement, la santé et la sécurité
Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) programme d'évaluation des substances chimiques HPV
Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) ensemble des données d'évaluation

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires
Date de révision 10-févr.-2026
Conseil en matière de formation Lorsque vous travaillez avec des matières dangereuses, la formation régulière des opérateurs est requis par la loi
Informations supplémentaires Aucune information disponible

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
Règlement (CE) n° 1907/2006 modifié par le règlement (UE) n° 2020/878 et règlement (CE) n° 1272/2008

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Annexe

scénario d'exposition

Numéro	Titre
ES1	Fabrication
ES2	Formulation ou reconditionnement
ES3	Utilisation sur sites industriels; Secteurs divers (SU12, SU13, SU19).
ES4	Large utilisation dispersive par des travailleurs professionnels; Secteurs divers (SU12, SU13, SU19).



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

ES1: Fabrication

Nom du scénario d'exposition : Fabrication

Titre succinct structuré : Fabrication

Environnement		
CS1	Fabrication	ERC1
Travailleur		
CS2	Fabrication	PROC1
CS3	Fabrication	PROC2, PROC3
CS4	Fabrication	PROC4, PROC9
CS5	Fabrication	PROC8a, PROC15
CS6	Fabrication	PROC8b

1.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

1.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Fabrication de la substance (ERC1)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Masse molaire	: $\geq 168,19$ g/mol Substance de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériel biologique (UVCB)
Pression de vapeur	: 0,0000246 hPa à 20 °C, calculé
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	: log Pow: 9,81 à: 20 °C Valeur calculée
Biodégradation	: Difficilement biodégradable.
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Fraction du tonnage UE utilisé au plan régional :	: 1
Quantité annuelle par site	: ≤ 25000 tonnes/an
Quantité journalière par site	: $\leq 83,33$ t/jour
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Les effluents gazeux sont prétraités pour éliminer entièrement la substance avant que le gaz soit libéré dans ce compartiment.

Les effluents gazeux sont traités par incinération ou par un filtre à charbon actif.

Aucune eau usée n'est générée.

Des mesures efficaces sont prises pour prévenir le dégagement de la substance dans ce compartiment.
Il est nécessaire de vitrifier toutes les surfaces correspondantes du sol de l'installation.

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Type de SEEU	:	Station municipale de traitement des eaux usées
Traitement des boues de SEEU	:	Les boues d'épuration urbaines ne doivent pas être déversées sur des terres agricoles.
Effluent de SEEU	:	2.000 m3/d
Efficacité (d'une mesure)	:	100 %
Remarques	:	Aucune eau usée n'est générée.
Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)		
Remarques	:	Pas de précautions spéciales requises., On part du principe que le risque est faible lors de l'étape de gestion des déchets., Le traitement externe et l'élimination des déchets devraient se conformer aux réglementations locale et/ou nationale en vigueur.
Autres conditions affectant l'exposition environnementale		
Débit des eaux de surface réceptrices	:	18.000 m3/d

1.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)

Caractéristiques du produit (de l'article)		
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	:	100%
Masse molaire	:	>= 168,19 g/mol Substance de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériel biologique (UVCB)
Pression de vapeur	:	< 0,00003 hPa à 60 °C, calculé
Forme physique du produit	:	Substance liquide
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)		
Expositions générales	:	< 8 heures / jour
Conditions et mesures techniques et organisationnelles		



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Un niveau très élevé de confinement est nécessaire, sauf pour les expositions à court terme.
Utilisé dans un système fermé pour faciliter la maintenance.
Si possible, maintenir l'équipement sous une pression négative.
Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure).
Le personnel travaillant avec la substance doit subir un examen médical préalable à l'embauche, et des examens périodiques par la suite, notamment un test de la fonction pulmonaire. Les personnes présentant des antécédents médicaux de maladie respiratoire chronique, de crises d'asthme ou de toux irritative, des indications de réactions allergiques, d'eczéma récidivant ou de sensibilisation cutanée ne doivent pas manipuler la substance, ni l'utiliser dans le cadre de leur travail. Toute personne développant une détresse respiratoire chronique lors de l'utilisation de la substance doit être éloignée de la source d'exposition et être examinée par un médecin. Éviter toute autre exposition en cas de sensibilisation préalable à la substance (ALIPA, 2008).
Mettre en œuvre toute mesure nécessaire pour éliminer les risques d'exposition.
Contrôler l'accès du personnel à la zone de travail.
S'assurer que tous les équipements sont correctement entretenus.
Permit Général de Travail (PTW) pour les activités de nettoyage et de maintenance
Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail.
Surveillance en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques établies sont mises en œuvre et que les conditions opérationnelles sont respectées.
La formation du personnel en matière de bonnes pratiques.
Des procédures et une formation à la décontamination d'urgence et à la mise au rebut.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Bon niveau d'hygiène personnelle.
L'enregistrement de tout accident évité de justesse.
Sensibilisateurs - dépistage pré-recrutement et dépistage médical approprié.

Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées par des EPI adéquats.
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisations intérieure et extérieure : Intérieur

Température : ≤ 60 °C

1.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2) / Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : 100%

Masse molaire : $\geq 168,19$ g/mol
Substance de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériel biologique (UVCB)

Pression de vapeur : $< 0,00003$ hPa à 60 °C, calculé

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)

Expositions générales : < 8 heures / jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Un niveau très élevé de confinement est nécessaire, sauf pour les expositions à court terme.
Utilisé dans un système fermé pour faciliter la maintenance.
Si possible, maintenir l'équipement sous une pression négative.
Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure).
Le personnel travaillant avec la substance doit subir un examen médical préalable à l'embauche, et des examens périodiques par la suite, notamment un test de la fonction pulmonaire. Les personnes présentant des antécédents médicaux de maladie respiratoire chronique, de crises d'asthme ou de toux irritative, des indications de réactions allergiques, d'eczéma récidivant ou de sensibilisation cutanée ne doivent pas manipuler la substance, ni l'utiliser dans le cadre de leur travail. Toute personne développant une détresse respiratoire chronique lors de l'utilisation de la substance doit être éloignée de la source d'exposition et être examinée par un médecin. Éviter toute autre exposition en cas de sensibilisation préalable à la substance (ALIPA, 2008).
Mettre en œuvre toute mesure nécessaire pour éliminer les risques d'exposition.
Contrôler l'accès du personnel à la zone de travail.
S'assurer que tous les équipements sont correctement entretenus.
Permit Général de Travail (PTW) pour les activités de nettoyage et de maintenance
Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail.
Surveillance en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques établies sont mises en œuvre et que les conditions opérationnelles sont respectées.
La formation du personnel en matière de bonnes pratiques.
Des procédures et une formation à la décontamination d'urgence et à la mise au rebut.
Bon niveau d'hygiène personnelle.
L'enregistrement de tout accident évité de justesse.
Sensibilisateurs - dépistage pré-recrutement et dépistage médical approprié.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Manipuler la substance dans un système majoritairement fermé.
Une ventilation par aspiration locale est nécessaire.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées par des EPI adéquats.
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisations intérieure et extérieure : Intérieur

Température : ≤ 60 °C

1.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4) / Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : 100%

Masse molaire : $\geq 168,19$ g/mol
Substance de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériel biologique (UVCB)

Pression de vapeur : $< 0,00003$ hPa à 60 °C, calculé

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)

Expositions générales : < 8 heures / jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Un niveau très élevé de confinement est nécessaire, sauf pour les expositions à court terme.
Utilisé dans un système fermé pour faciliter la maintenance.
Si possible, maintenir l'équipement sous une pression négative.
Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure).
Le personnel travaillant avec la substance doit subir un examen médical préalable à l'embauche, et des examens périodiques par la suite, notamment un test de la fonction pulmonaire. Les personnes présentant des antécédents médicaux de maladie respiratoire chronique, de crises d'asthme ou de toux irritative, des indications de réactions allergiques, d'eczéma récidivant ou de sensibilisation cutanée ne doivent pas manipuler la substance, ni l'utiliser dans le cadre de leur travail. Toute personne développant une détresse respiratoire chronique lors de l'utilisation de la substance doit être éloignée de la source d'exposition et être examinée par un médecin. Éviter toute autre exposition en cas de sensibilisation préalable à la substance (ALIPA, 2008).
Mettre en œuvre toute mesure nécessaire pour éliminer les risques d'exposition.
Contrôler l'accès du personnel à la zone de travail.
S'assurer que tous les équipements sont correctement entretenus.
Permit Général de Travail (PTW) pour les activités de nettoyage et de maintenance
Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail.
Surveillance en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques établies sont mises en œuvre et que les conditions opérationnelles sont respectées.
La formation du personnel en matière de bonnes pratiques.
Des procédures et une formation à la décontamination d'urgence et à la mise au rebut.
Bon niveau d'hygiène personnelle.
L'enregistrement de tout accident évité de justesse.
Sensibilisateurs - dépistage pré-recrutement et dépistage médical approprié.

Manipuler dans le cadre d'un processus semi-fermé, avec une exposition occasionnelle sous contrôle.
Une ventilation par aspiration locale est nécessaire.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées par des EPI adéquats.
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisations intérieure et extérieure : Intérieur

Température : ≤ 60 °C

1.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a) / Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : 100%

Masse molaire : $\geq 168,19$ g/mol
Substance de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériel biologique (UVCB)

Pression de vapeur : $< 0,00003$ hPa à 60 °C, calculé

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)

Expositions générales : < 8 heures / jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Un niveau très élevé de confinement est nécessaire, sauf pour les expositions à court terme.
Utilisé dans un système fermé pour faciliter la maintenance.
Si possible, maintenir l'équipement sous une pression négative.
Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure).
Le personnel travaillant avec la substance doit subir un examen médical préalable à l'embauche, et des examens périodiques par la suite, notamment un test de la fonction pulmonaire. Les personnes présentant des antécédents médicaux de maladie respiratoire chronique, de crises d'asthme ou de toux irritative, des indications de réactions allergiques, d'eczéma récidivant ou de sensibilisation cutanée ne doivent pas manipuler la substance, ni l'utiliser dans le cadre de leur travail. Toute personne développant une détresse respiratoire chronique lors de l'utilisation de la substance doit être éloignée de la source d'exposition et être examinée par un médecin. Éviter toute autre exposition en cas de sensibilisation préalable à la substance (ALIPA, 2008).
Mettre en œuvre toute mesure nécessaire pour éliminer les risques d'exposition.
Contrôler l'accès du personnel à la zone de travail.
S'assurer que tous les équipements sont correctement entretenus.
Permit Général de Travail (PTW) pour les activités de nettoyage et de maintenance
Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail.
Surveillance en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques établies sont mises en œuvre et que les conditions opérationnelles sont respectées.
La formation du personnel en matière de bonnes pratiques.
Des procédures et une formation à la décontamination d'urgence et à la mise au rebut.
Bon niveau d'hygiène personnelle.
L'enregistrement de tout accident évité de justesse.
Sensibilisateurs - dépistage pré-recrutement et dépistage médical approprié.

Une ventilation par aspiration locale est nécessaire.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées par des EPI adéquats.
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisations intérieure et extérieure : Intérieur

Température : ≤ 60 °C

1.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : 100%

Masse molaire : $\geq 168,19$ g/mol
Substance de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériel biologique (UVCB)

Pression de vapeur : $< 0,00003$ hPa à 60 °C, calculé

Forme physique du produit : Substance liquide

Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)

Expositions générales : < 8 heures / jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Un niveau très élevé de confinement est nécessaire, sauf pour les expositions à court terme.
Utilisé dans un système fermé pour faciliter la maintenance.
Si possible, maintenir l'équipement sous une pression négative.
Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure).
Le personnel travaillant avec la substance doit subir un examen médical préalable à l'embauche, et des examens périodiques par la suite, notamment un test de la fonction pulmonaire. Les personnes présentant des antécédents médicaux de maladie respiratoire chronique, de crises d'asthme ou de toux irritative, des indications de réactions allergiques, d'eczéma récidivant ou de sensibilisation cutanée ne doivent pas manipuler la substance, ni l'utiliser dans le cadre de leur travail. Toute personne développant une détresse respiratoire chronique lors de l'utilisation de la substance doit être éloignée de la source d'exposition et être examinée par un médecin. Éviter toute autre exposition en cas de sensibilisation préalable à la substance (ALIPA, 2008).
Mettre en œuvre toute mesure nécessaire pour éliminer les risques d'exposition.
Contrôler l'accès du personnel à la zone de travail.
S'assurer que tous les équipements sont correctement entretenus.
Permit Général de Travail (PTW) pour les activités de nettoyage et de maintenance
Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail.
Surveillance en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques établies sont mises en œuvre et que les conditions opérationnelles sont respectées.
La formation du personnel en matière de bonnes pratiques.
Des procédures et une formation à la décontamination d'urgence et à la mise au rebut.
Bon niveau d'hygiène personnelle.
L'enregistrement de tout accident évité de justesse.
Sensibilisateurs - dépistage pré-recrutement et dépistage médical approprié.

Manipuler dans le cadre d'un processus semi-fermé, avec une exposition occasionnelle sous contrôle.
Une ventilation par aspiration locale est nécessaire.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé
--

Protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées par des EPI adéquats. Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs
--

Utilisations intérieure et extérieure : Intérieur



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Température	: <= 60 °C
-------------	------------

1.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

1.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Fabrication de la substance (ERC1)

Voie du rejet	Vitesse du rejet	Méthode d'estimation des rejets	Remarques
Air	0 %		
Eau	0 %		
Sol	0 %		

Compartiment	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
Tous compartiments	*		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

*
Il n'y a pas de rejet dans l'environnement.
Aucune évaluation des risques pour l'environnement n'a été effectuée.

1.3.2. Exposition des travailleurs : Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
Long terme, par inhalation, locale,	0,07 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0, Travailleurs)	0,14	
aigu, par inhalation, local,	0,07 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0, Travailleurs)	0,07	
à long terme, dermique, locale,	** (Évaluation qualitative)		
aigu, dermique, local,	** (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

**
Approche qualitative utilisée pour en déduire une utilisation en toute sécurité.
Les RMM décrites sont censées contrôler les effets au niveau local.

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

1.3.3. Exposition des travailleurs : Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2) / Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
-------------------	---------------------	-----	-----------



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Long terme, par inhalation, locale,	0,07 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0, Travailleurs, *)	0,14	Ventilation par aspiration locale: 90%
aigu, par inhalation, local,	0,07 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0, Travailleurs, *)	0,07	Ventilation par aspiration locale: 90%
à long terme, dermique, locale,	** (Évaluation qualitative)		
aigu, dermique, local,	** (Évaluation qualitative)		



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

*	Les estimations d'exposition de l'outil ECETOC TRA partent du principe que les conditions d'utilisation ne conduisent pas à la formation d'aérosols ou de brumes.
**	Approche qualitative utilisée pour en déduire une utilisation en toute sécurité. Les RMM décrites sont censées contrôler les effets au niveau local.
Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).	

1.3.4. Exposition des travailleurs : Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4) / Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
Long terme, par inhalation, locale,	0,07 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0, Travailleurs, *)	0,14	Ventilation par aspiration locale: 90%
aigu, par inhalation, local,	0,07 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0, Travailleurs, *)	0,07	Ventilation par aspiration locale: 90%
à long terme, dermique, locale,	** (Évaluation qualitative)		
aigu, dermique, local,	** (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

*	Les estimations d'exposition de l'outil ECETOC TRA partent du principe que les conditions d'utilisation ne conduisent pas à la formation d'aérosols ou de brumes.
**	Approche qualitative utilisée pour en déduire une utilisation en toute sécurité. Les RMM décrites sont censées contrôler les effets au niveau local.
Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).	

1.3.5. Exposition des travailleurs : Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a) / Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
Long terme, par inhalation, locale,	0,07 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0, Travailleurs, *)	0,14	Ventilation par aspiration locale: 90%
aigu, par inhalation, local,	0,07 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0, Travailleurs, *)	0,07	Ventilation par aspiration locale: 90%
à long terme, dermique, locale,	** (Évaluation qualitative)		
aigu, dermique, local,	** (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

*

Les estimations d'exposition de l'outil ECETOC TRA partent du principe que les conditions d'utilisation ne conduisent pas à la formation d'aérosols ou de brumes.

**

Approche qualitative utilisée pour en déduire une utilisation en toute sécurité.
Les RMM décrites sont censées contrôler les effets au niveau local.

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle ($RCR \leq 1$).



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

1.3.6. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
Long terme, par inhalation, locale,	0,035 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0, Travailleurs, *)	0,07	Ventilation par aspiration locale: 95%
aigu, par inhalation, local,	0,035 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0, Travailleurs, *)	0,035	Ventilation par aspiration locale: 95%
à long terme, dermique, locale,	** (Évaluation qualitative)		
aigu, dermique, local,	** (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

*

Les estimations d'exposition de l'outil ECETOC TRA partent du principe que les conditions d'utilisation ne conduisent pas à la formation d'aérosols ou de brumes.

**

Approche qualitative utilisée pour en déduire une utilisation en toute sécurité.
Les RMM décrites sont censées contrôler les effets au niveau local.

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

1.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maîtrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

ES2: Formulation ou reconditionnement

Nom du scénario d'exposition	:	Formulation ou reconditionnement
Titre succinct structuré	:	Formulation ou reconditionnement

Environnement		
CS1	Formulation ou reconditionnement	ERC2
Travailleur		
CS2	Formulation ou reconditionnement	PROC1
CS3	Formulation ou reconditionnement	PROC2, PROC3
CS4	Formulation ou reconditionnement	PROC4, PROC8b, PROC9
CS5	Formulation ou reconditionnement	PROC5
CS6	Formulation ou reconditionnement	PROC8a, PROC15

2.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

2.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Formulation dans un mélange (ERC2)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Masse molaire	: $\geq 168,19$ g/mol Substance de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériel biologique (UVCB)
Pression de vapeur	: 0,0000246 hPa à 20 °C, calculé
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	: log Pow: 9,81 à: 20 °C Valeur calculée
Biodégradation	: Difficilement biodégradable.
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Fraction du tonnage UE utilisé au plan régional :	: 1
Quantité annuelle par site	: ≤ 25000 tonnes/an
Quantité journalière par site	: $\leq 83,33$ t/jour
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
En raison de la faible pression de vapeur, aucune quantité détectable d'effluents gazeux contenant la substance ne se forme.	



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Aucune eau usée n'est générée.

Des mesures efficaces sont prises pour prévenir le dégagement de la substance dans ce compartiment.
Il est nécessaire de vitrifier toutes les surfaces correspondantes du sol de l'installation.

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées

Type de SEEU : Station municipale de traitement des eaux usées



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Traitement des boues de SEEU	:	Les boues d'épuration urbaines ne doivent pas être déversées sur des terres agricoles.
Effluent de SEEU	:	2.000 m3/d
Efficacité (d'une mesure)	:	100 %
Remarques	:	Aucune eau usée n'est générée.
Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)		
Remarques	:	Pas de précautions spéciales requises., On part du principe que le risque est faible lors de l'étape de gestion des déchets., Le traitement externe et l'élimination des déchets devraient se conformer aux réglementations locale et/ou nationale en vigueur.
Autres conditions affectant l'exposition environnementale		
Débit des eaux de surface réceptrices	:	18.000 m3/d

2.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)

Caractéristiques du produit (de l'article)		
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	:	<= 100%
Masse molaire	:	>= 168,19 g/mol Substance de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériel biologique (UVCB)
Pression de vapeur	:	0,0000246 hPa à 20 °C, calculé
Forme physique du produit	:	Substance liquide
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)		
Expositions générales	:	< 8 heures / jour
Conditions et mesures techniques et organisationnelles		



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Utilisé dans un système fermé pour faciliter la maintenance.
Si possible, maintenir l'équipement sous une pression négative.
Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure).
Le personnel travaillant avec la substance doit subir un examen médical préalable à l'embauche, et des examens périodiques par la suite, notamment un test de la fonction pulmonaire. Les personnes présentant des antécédents médicaux de maladie respiratoire chronique, de crises d'asthme ou de toux irritative, des indications de réactions allergiques, d'eczéma récidivant ou de sensibilisation cutanée ne doivent pas manipuler la substance, ni l'utiliser dans le cadre de leur travail. Toute personne développant une détresse respiratoire chronique lors de l'utilisation de la substance doit être éloignée de la source d'exposition et être examinée par un médecin. Éviter toute autre exposition en cas de sensibilisation préalable à la substance (ALIPA, 2008).
Mettre en œuvre toute mesure nécessaire pour éliminer les risques d'exposition.
Contrôler l'accès du personnel à la zone de travail.
S'assurer que tous les équipements sont correctement entretenus.
Permit Général de Travail (PTW) pour les activités de nettoyage et de maintenance
Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail.
Surveillance en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques établies sont mises en œuvre et que les conditions opérationnelles sont respectées.
La formation du personnel en matière de bonnes pratiques.
Des procédures et une formation à la décontamination d'urgence et à la mise au rebut.
Bon niveau d'hygiène personnelle.
Sensibilisateurs - dépistage pré-recrutement et dépistage médical approprié.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées par des EPI adéquats. Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisations intérieure et extérieure	: Intérieur
Température	: <= 40 °C

2.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2) / Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100%
Masse molaire	: >= 168,19 g/mol Substance de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériel biologique (UVCB)
Pression de vapeur	: 0,0000246 hPa à 20 °C, calculé
Forme physique du produit	: Substance liquide
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Expositions générales	: < 8 heures / jour
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Utilisé dans un système fermé pour faciliter la maintenance.
Si possible, maintenir l'équipement sous une pression négative.
Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure).
Le personnel travaillant avec la substance doit subir un examen médical préalable à l'embauche, et des examens périodiques par la suite, notamment un test de la fonction pulmonaire. Les personnes présentant des antécédents médicaux de maladie respiratoire chronique, de crises d'asthme ou de toux irritative, des indications de réactions allergiques, d'eczéma récidivant ou de sensibilisation cutanée ne doivent pas manipuler la substance, ni l'utiliser dans le cadre de leur travail. Toute personne développant une détresse respiratoire chronique lors de l'utilisation de la substance doit être éloignée de la source d'exposition et être examinée par un médecin. Éviter toute autre exposition en cas de sensibilisation préalable à la substance (ALIPA, 2008).
Mettre en œuvre toute mesure nécessaire pour éliminer les risques d'exposition.
Contrôler l'accès du personnel à la zone de travail.
S'assurer que tous les équipements sont correctement entretenus.
Permit Général de Travail (PTW) pour les activités de nettoyage et de maintenance
Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail.
Surveillance en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques établies sont mises en œuvre et que les conditions opérationnelles sont respectées.
La formation du personnel en matière de bonnes pratiques.
Des procédures et une formation à la décontamination d'urgence et à la mise au rebut.
Bon niveau d'hygiène personnelle.
Sensibilisateurs - dépistage pré-recrutement et dépistage médical approprié.

Manipuler la substance dans un système majoritairement fermé.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées par des EPI adéquats.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisations intérieure et extérieure	: Intérieur
Température	: <= 40 °C

2.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4) / Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b) / Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100%
Masse molaire	: >= 168,19 g/mol Substance de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériel biologique (UVCB)
Pression de vapeur	: 0,0000246 hPa à 20 °C, calculé
Forme physique du produit	: Substance liquide
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Expositions générales	: < 8 heures / jour
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Utilisé dans un système fermé pour faciliter la maintenance. Si possible, maintenir l'équipement sous une pression négative. Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure). Le personnel travaillant avec la substance doit subir un examen médical préalable à l'embauche, et des examens périodiques par la suite, notamment un test de la fonction pulmonaire. Les personnes présentant des antécédents médicaux de maladie respiratoire chronique, de crises d'asthme ou de toux irritative, des indications de réactions allergiques, d'eczéma récidivant ou de sensibilisation cutanée ne doivent pas manipuler la substance, ni l'utiliser dans le cadre de leur travail. Toute personne développant une détresse respiratoire chronique lors de l'utilisation de la substance doit être éloignée de la source d'exposition et être examinée par un médecin. Éviter toute autre exposition en cas de sensibilisation préalable à la substance (ALIPA, 2008). Mettre en œuvre toute mesure nécessaire pour éliminer les risques d'exposition. Contrôler l'accès du personnel à la zone de travail. S'assurer que tous les équipements sont correctement entretenus. Permit Général de Travail (PTW) pour les activités de nettoyage et de maintenance Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail. Surveillance en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques établies sont mises en œuvre et que les conditions opérationnelles sont respectées. La formation du personnel en matière de bonnes pratiques. Des procédures et une formation à la décontamination d'urgence et à la mise au rebut. Bon niveau d'hygiène personnelle. Sensibilisateurs - dépistage pré-recrutement et dépistage médical approprié.	
Manipuler dans le cadre d'un processus semi-fermé, avec une exposition occasionnelle sous contrôle.	



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé
--

Protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées par des EPI adéquats. Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs
--

Utilisations intérieure et extérieure : Intérieur



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Température	: <= 40 °C
-------------	------------

2.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100%
Masse molaire	: >= 168,19 g/mol Substance de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériel biologique (UVCB)
Pression de vapeur	: 0,0000246 hPa à 20 °C, calculé
Forme physique du produit	: Substance liquide
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Expositions générales	: < 8 heures / jour
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
<p>Utilisé dans un système fermé pour faciliter la maintenance. Si possible, maintenir l'équipement sous une pression négative. Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure). Le personnel travaillant avec la substance doit subir un examen médical préalable à l'embauche, et des examens périodiques par la suite, notamment un test de la fonction pulmonaire. Les personnes présentant des antécédents médicaux de maladie respiratoire chronique, de crises d'asthme ou de toux irritative, des indications de réactions allergiques, d'eczéma récidivant ou de sensibilisation cutanée ne doivent pas manipuler la substance, ni l'utiliser dans le cadre de leur travail. Toute personne développant une détresse respiratoire chronique lors de l'utilisation de la substance doit être éloignée de la source d'exposition et être examinée par un médecin. Éviter toute autre exposition en cas de sensibilisation préalable à la substance (ALIPA, 2008). Mettre en œuvre toute mesure nécessaire pour éliminer les risques d'exposition. Contrôler l'accès du personnel à la zone de travail. S'assurer que tous les équipements sont correctement entretenus. Permit Général de Travail (PTW) pour les activités de nettoyage et de maintenance Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail. Surveillance en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques établies sont mises en œuvre et que les conditions opérationnelles sont respectées. La formation du personnel en matière de bonnes pratiques. Des procédures et une formation à la décontamination d'urgence et à la mise au rebut. Bon niveau d'hygiène personnelle. Sensibilisateurs - dépistage pré-recrutement et dépistage médical approprié.</p>	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
<p>Protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées par des EPI adéquats. Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.</p>	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisations intérieure et extérieure	: Intérieur



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Température	: <= 40 °C
-------------	------------

2.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a) / Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Caractéristiques du produit (de l'article)
--



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100%
Masse molaire	: >= 168,19 g/mol Substance de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériel biologique (UVCB)
Pression de vapeur	: 0,0000246 hPa à 20 °C, calculé
Forme physique du produit	: Substance liquide
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Expositions générales	: < 8 heures / jour
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
<p>Utilisé dans un système fermé pour faciliter la maintenance. Si possible, maintenir l'équipement sous une pression négative. Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure). Le personnel travaillant avec la substance doit subir un examen médical préalable à l'embauche, et des examens périodiques par la suite, notamment un test de la fonction pulmonaire. Les personnes présentant des antécédents médicaux de maladie respiratoire chronique, de crises d'asthme ou de toux irritative, des indications de réactions allergiques, d'eczéma récidivant ou de sensibilisation cutanée ne doivent pas manipuler la substance, ni l'utiliser dans le cadre de leur travail. Toute personne développant une détresse respiratoire chronique lors de l'utilisation de la substance doit être éloignée de la source d'exposition et être examinée par un médecin. Éviter toute autre exposition en cas de sensibilisation préalable à la substance (ALIPA, 2008). Mettre en œuvre toute mesure nécessaire pour éliminer les risques d'exposition. Contrôler l'accès du personnel à la zone de travail. S'assurer que tous les équipements sont correctement entretenus. Permit Général de Travail (PTW) pour les activités de nettoyage et de maintenance Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail. Surveillance en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques établies sont mises en œuvre et que les conditions opérationnelles sont respectées. La formation du personnel en matière de bonnes pratiques. Des procédures et une formation à la décontamination d'urgence et à la mise au rebut. Bon niveau d'hygiène personnelle. Sensibilisateurs - dépistage pré-recrutement et dépistage médical approprié.</p>	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées par des EPI adéquats. Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisations intérieure et extérieure	: Intérieur
Température	: <= 40 °C

2.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

2.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Formulation dans un mélange (ERC2)



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Voie du rejet	Vitesse du rejet	Méthode d'estimation des rejets	Remarques
Air	0 %		
Eau	0 %		
Sol	0 %		

Compartiment	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
--------------	---------------------	-----	-----------



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Tous compartiments	*		
--------------------	---	--	--

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

*
Il n'y a pas de rejet dans l'environnement.
Aucune évaluation des risques pour l'environnement n'a été effectuée.

2.3.2. Exposition des travailleurs : Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
Long terme, par inhalation, locale,	0,056 mg/m ³ (ECETOC TRA v2.0, Travailleurs)	0,112	
aigu, par inhalation, local,	0,056 mg/m ³ (ECETOC TRA v2.0, Travailleurs)	0,056	
à long terme, dermique, locale,	* (Évaluation qualitative)		
aigu, dermique, local,	* (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

*
Approche qualitative utilisée pour en déduire une utilisation en toute sécurité.
Les RMM décrites sont censées contrôler les effets au niveau local.
Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

2.3.3. Exposition des travailleurs : Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2) / Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
Long terme, par inhalation, locale,	0,11 mg/m ³ (ECETOC TRA v2.0, Travailleurs)	0,22	
aigu, par inhalation, local,	0,11 mg/m ³ (ECETOC TRA v2.0, Travailleurs)	0,11	
à long terme, dermique, locale,	* (Évaluation qualitative)		
aigu, dermique, local,	* (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

*
Approche qualitative utilisée pour en déduire une utilisation en toute sécurité.
Les RMM décrites sont censées contrôler les effets au niveau local.
Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

2.3.4. Exposition des travailleurs : Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4) / Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b) / Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
Long terme, par inhalation,	0,11 mg/m ³ (ECETOC TRA	0,22	



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

locale,	v2.0, Travailleurs)		
aigu, par inhalation, local,	0,11 mg/m ³ (ECETOC TRA v2.0, Travailleurs)	0,11	
à long terme, dermique, locale,	* (Évaluation qualitative)		
aigu, dermique, local,	* (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

*

Approche qualitative utilisée pour en déduire une utilisation en toute sécurité.
Les RMM décrites sont censées contrôler les effets au niveau local.

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

2.3.5. Exposition des travailleurs : Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
Long terme, par inhalation, locale,	0,11 mg/m ³ (ECETOC TRA v2.0, Travailleurs)	0,22	
aigu, par inhalation, local,	0,11 mg/m ³ (ECETOC TRA v2.0, Travailleurs)	0,11	
à long terme, dermique, locale,	* (Évaluation qualitative)		
aigu, dermique, local,	* (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

*

Approche qualitative utilisée pour en déduire une utilisation en toute sécurité.
Les RMM décrites sont censées contrôler les effets au niveau local.

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

2.3.6. Exposition des travailleurs : Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a) / Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
Long terme, par inhalation, locale,	0,11 mg/m ³ (ECETOC TRA v2.0, Travailleurs)	0,22	
aigu, par inhalation, local,	0,11 mg/m ³ (ECETOC TRA v2.0, Travailleurs)	0,11	
à long terme, dermique, locale,	* (Évaluation qualitative)		
aigu, dermique, local,	* (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

*

Approche qualitative utilisée pour en déduire une utilisation en toute sécurité.
Les RMM décrites sont censées contrôler les effets au niveau local.

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle ($R_{CR} \leq 1$).



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

2.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maîtrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

ES3: Utilisation sur sites industriels; Secteurs divers (SU12, SU13, SU19).

Nom du scénario d'exposition	: Utilisation finale
Titre succinct structuré	: Utilisation sur sites industriels; Secteurs divers (SU12, SU13, SU19).

Environnement		
CS1	Utilisation finale	ERC5, ERC6a, ERC6c, ERC6d
Travailleur		
CS2	Utilisation finale	PROC1
CS3	Utilisation finale	PROC2
CS4	Utilisation finale	PROC3
CS5	Utilisation finale	PROC4
CS6	Utilisation finale	PROC5
CS7	Utilisation finale	PROC7
CS8	Utilisation finale	PROC8a
CS9	Utilisation finale	PROC8b
CS10	Utilisation finale	PROC9
CS11	Utilisation finale	PROC10
CS12	Utilisation finale	PROC13
CS13	Utilisation finale	PROC14
CS14	Utilisation finale	PROC15

3.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

3.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation sur site industriel menant à inclusion dans ou à la surface d'un article (ERC5) / Utilisation d'un intermédiaire (ERC6a) / Utilisation d'un monomère dans les processus de polymérisation sur un site industriel (inclusion ou non dans ou à la surface d'un article) (ERC6c) / Utilisation de régulateurs de procédé réactifs dans les processus de polymérisation sur un site industriel (inclusion ou non dans ou à la surface d'un article) (ERC6d)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Masse molaire	: $\geq 168,19$ g/mol Substance de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériel biologique (UVCB)
Pression de vapeur	: 0,0000246 hPa à 20 °C, calculé



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Coefficient de partage (n-octanol/eau)	:	log Pow: 9,81 à: 20 °C Valeur calculée
Biodégradation	:	Difficilement biodégradable.
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)		
Fraction du tonnage UE utilisé au plan régional :	:	1



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Quantité annuelle par site	:	<= 25000 tonnes/an
Quantité journalière par site	:	<= 83,3 t/jour
Jours d'émissions	:	300
Remarques	:	jours/ an
Conditions et mesures techniques et organisationnelles		
Les effluents gazeux sont prétraités pour éliminer entièrement la substance avant que le gaz soit libéré dans ce compartiment. Les effluents gazeux sont traités par incinération ou par un filtre à charbon actif.		
Aucune eau usée n'est générée.		
Des mesures efficaces sont prises pour prévenir le dégagement de la substance dans ce compartiment. Il est nécessaire de vitrifier toutes les surfaces correspondantes du sol de l'installation.		
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées		
Type de SEEU	:	Station municipale de traitement des eaux usées
Traitement des boues de SEEU	:	Les boues d'épuration urbaines ne doivent pas être déversées sur des terres agricoles.
Effluent de SEEU	:	2.000 m3/d
Efficacité (d'une mesure)	:	100 %
Remarques	:	Aucune eau usée n'est générée.
Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)		
Remarques	:	Pas de précautions spéciales requises., On part du principe que le risque est faible lors de l'étape de gestion des déchets., Le traitement externe et l'élimination des déchets devraient se conformer aux réglementations locale et/ou nationale en vigueur.
Autres conditions affectant l'exposition environnementale		
Débit des eaux de surface réceptrices	:	18.000 m3/d

3.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)

Caractéristiques du produit (de l'article)		
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	:	<= 100%
Remarques	:	Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
Masse molaire	:	>= 168,19 g/mol Substance de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériel biologique (UVCB)



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Pression de vapeur	:	0,0000246 hPa à 20 °C, calculé
Forme physique du produit	:	Substance liquide
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)		
Durée de l'activité	:	< 8 heures / jour



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
<p>Un niveau très élevé de confinement est nécessaire, sauf pour les expositions à court terme. Utilisé dans un système fermé pour faciliter la maintenance. Si possible, maintenir l'équipement sous une pression négative. Le personnel travaillant avec la substance doit subir un examen médical préalable à l'embauche, et des examens périodiques par la suite, notamment un test de la fonction pulmonaire. Les personnes présentant des antécédents médicaux de maladie respiratoire chronique, de crises d'asthme ou de toux irritative, des indications de réactions allergiques, d'eczéma récidivant ou de sensibilisation cutanée ne doivent pas manipuler la substance, ni l'utiliser dans le cadre de leur travail. Toute personne développant une détresse respiratoire chronique lors de l'utilisation de la substance doit être éloignée de la source d'exposition et être examinée par un médecin. Éviter toute autre exposition en cas de sensibilisation préalable à la substance (ALIPA, 2008). Mettre en œuvre toute mesure nécessaire pour éliminer les risques d'exposition. Contrôler l'accès du personnel à la zone de travail. S'assurer que tous les équipements sont correctement entretenus. Permit Général de Travail (PTW) pour les activités de nettoyage et de maintenance Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail. Surveillance en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques établies sont mises en œuvre et que les conditions opérationnelles sont respectées. La formation du personnel en matière de bonnes pratiques. Des procédures et une formation à la décontamination d'urgence et à la mise au rebut. Bon niveau d'hygiène personnelle. L'enregistrement de tout accident évité de justesse. Sensibilisateurs - dépistage pré-recrutement et dépistage médical approprié.</p>	
<p>Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé. Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure).</p>	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
<p>Protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées par des EPI adéquats. Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.</p>	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur
Température	: <= 40 °C
Température	: 140 °C
Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.

3.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2)

Caractéristiques du produit (de l'article)



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	:	<= 100%
Remarques	:	Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
Masse molaire	:	>= 168,19 g/mol Substance de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériel biologique (UVCB)



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Pression de vapeur	: 0,0000246 hPa à 20 °C, calculé
Forme physique du produit	: Substance liquide
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée de l'activité	: < 8 heures / jour
Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
<p>Un niveau très élevé de confinement est nécessaire, sauf pour les expositions à court terme. Utilisé dans un système fermé pour faciliter la maintenance. Si possible, maintenir l'équipement sous une pression négative. Le personnel travaillant avec la substance doit subir un examen médical préalable à l'embauche, et des examens périodiques par la suite, notamment un test de la fonction pulmonaire. Les personnes présentant des antécédents médicaux de maladie respiratoire chronique, de crises d'asthme ou de toux irritative, des indications de réactions allergiques, d'eczéma récidivant ou de sensibilisation cutanée ne doivent pas manipuler la substance, ni l'utiliser dans le cadre de leur travail. Toute personne développant une détresse respiratoire chronique lors de l'utilisation de la substance doit être éloignée de la source d'exposition et être examinée par un médecin. Éviter toute autre exposition en cas de sensibilisation préalable à la substance (ALIPA, 2008). Mettre en œuvre toute mesure nécessaire pour éliminer les risques d'exposition. Contrôler l'accès du personnel à la zone de travail. S'assurer que tous les équipements sont correctement entretenus. Permit Général de Travail (PTW) pour les activités de nettoyage et de maintenance Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail. Surveillance en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques établies sont mises en œuvre et que les conditions opérationnelles sont respectées. La formation du personnel en matière de bonnes pratiques. Des procédures et une formation à la décontamination d'urgence et à la mise au rebut. Bon niveau d'hygiène personnelle. L'enregistrement de tout accident évité de justesse. Sensibilisateurs - dépistage pré-recrutement et dépistage médical approprié.</p>	
<p>Processus organisationnels efficaces mis en place. Un débit de ventilation de la pièce correspondant à 1 renouvellement d'air par heure (vol/h) est nécessaire.</p>	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
<p>Protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées par des EPI adéquats. Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.</p>	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur
Température	: 20 °C
Température	: 40 °C
Température	: 140 °C
Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Dimension du local	: 300 m ³
Remarques	: Tailles des pièces applicables uniquement dans la mesure où l'estimation d'exposition a été calculée à l'aide de l'Advanced REACH Tool (ART, outil REACH avancé).



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

3.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100%
Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
Masse molaire	: >= 168,19 g/mol Substance de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériel biologique (UVCB)
Pression de vapeur	: 0,0000246 hPa à 20 °C, calculé
Forme physique du produit	: Substance liquide
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée de l'activité	: < 8 heures / jour
Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
<p>Un niveau très élevé de confinement est nécessaire, sauf pour les expositions à court terme. Utilisé dans un système fermé pour faciliter la maintenance. Si possible, maintenir l'équipement sous une pression négative. Le personnel travaillant avec la substance doit subir un examen médical préalable à l'embauche, et des examens périodiques par la suite, notamment un test de la fonction pulmonaire. Les personnes présentant des antécédents médicaux de maladie respiratoire chronique, de crises d'asthme ou de toux irritative, des indications de réactions allergiques, d'eczéma récidivant ou de sensibilisation cutanée ne doivent pas manipuler la substance, ni l'utiliser dans le cadre de leur travail. Toute personne développant une détresse respiratoire chronique lors de l'utilisation de la substance doit être éloignée de la source d'exposition et être examinée par un médecin. Éviter toute autre exposition en cas de sensibilisation préalable à la substance (ALIPA, 2008). Mettre en œuvre toute mesure nécessaire pour éliminer les risques d'exposition. Contrôler l'accès du personnel à la zone de travail. S'assurer que tous les équipements sont correctement entretenus. Permit Général de Travail (PTW) pour les activités de nettoyage et de maintenance Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail. Surveillance en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques établies sont mises en œuvre et que les conditions opérationnelles sont respectées. La formation du personnel en matière de bonnes pratiques. Des procédures et une formation à la décontamination d'urgence et à la mise au rebut. Bon niveau d'hygiène personnelle. L'enregistrement de tout accident évité de justesse. Sensibilisateurs - dépistage pré-recrutement et dépistage médical approprié.</p>	
Processus organisationnels efficaces mis en place. Un débit de ventilation de la pièce correspondant à 1 renouvellement d'air par heure (vol/h) est nécessaire.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées par des EPI adéquats. Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
--	--

Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur
---------------------------------------	-----------------------------

Température	: Supérieure à la température ambiante
-------------	--



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Température	:	40 °C
Température	:	140 °C
Remarques	:	Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
Dimension du local	:	300 m ³
Remarques	:	Tailles des pièces applicables uniquement dans la mesure où l'estimation d'exposition a été calculée à l'aide de l'Advanced REACH Tool (ART, outil REACH avancé).

3.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100%
Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
Masse molaire	: >= 168,19 g/mol Substance de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériel biologique (UVCB)
Pression de vapeur	: 0,0000246 hPa à 20 °C, calculé
Forme physique du produit	: Substance liquide
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée de l'activité	: < 8 heures / jour
Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Un niveau très élevé de confinement est nécessaire, sauf pour les expositions à court terme.
Utilisé dans un système fermé pour faciliter la maintenance.
Si possible, maintenir l'équipement sous une pression négative.
Le personnel travaillant avec la substance doit subir un examen médical préalable à l'embauche, et des examens périodiques par la suite, notamment un test de la fonction pulmonaire. Les personnes présentant des antécédents médicaux de maladie respiratoire chronique, de crises d'asthme ou de toux irritative, des indications de réactions allergiques, d'eczéma récidivant ou de sensibilisation cutanée ne doivent pas manipuler la substance, ni l'utiliser dans le cadre de leur travail. Toute personne développant une détresse respiratoire chronique lors de l'utilisation de la substance doit être éloignée de la source d'exposition et être examinée par un médecin. Éviter toute autre exposition en cas de sensibilisation préalable à la substance (ALIPA, 2008).
Mettre en œuvre toute mesure nécessaire pour éliminer les risques d'exposition.
Contrôler l'accès du personnel à la zone de travail.
S'assurer que tous les équipements sont correctement entretenus.
Permit Général de Travail (PTW) pour les activités de nettoyage et de maintenance
Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail.
Surveillance en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques établies sont mises en œuvre et que les conditions opérationnelles sont respectées.
La formation du personnel en matière de bonnes pratiques.
Des procédures et une formation à la décontamination d'urgence et à la mise au rebut.
Bon niveau d'hygiène personnelle.
L'enregistrement de tout accident évité de justesse.
Sensibilisateurs - dépistage pré-recrutement et dépistage médical approprié.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Processus organisationnels efficaces mis en place. Un débit de ventilation de la pièce correspondant à 1 renouvellement d'air par heure (vol/h) est nécessaire.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées par des EPI adéquats. Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur
Température	: Supérieure à la température ambiante
Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
Dimension du local	: 100 - 300 m ³
Remarques	: Tailles des pièces applicables uniquement dans la mesure où l'estimation d'exposition a été calculée à l'aide de l'Advanced REACH Tool (ART, outil REACH avancé).

3.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100%
Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
Masse molaire	: >= 168,19 g/mol Substance de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériel biologique (UVCB)
Pression de vapeur	: 0,0000246 hPa à 20 °C, calculé
Forme physique du produit	: Substance liquide
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée de l'activité	: < 8 heures / jour
Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Un niveau très élevé de confinement est nécessaire, sauf pour les expositions à court terme.
Utilisé dans un système fermé pour faciliter la maintenance.
Si possible, maintenir l'équipement sous une pression négative.
Le personnel travaillant avec la substance doit subir un examen médical préalable à l'embauche, et des examens périodiques par la suite, notamment un test de la fonction pulmonaire. Les personnes présentant des antécédents médicaux de maladie respiratoire chronique, de crises d'asthme ou de toux irritative, des indications de réactions allergiques, d'eczéma récidivant ou de sensibilisation cutanée ne doivent pas manipuler la substance, ni l'utiliser dans le cadre de leur travail. Toute personne développant une détresse respiratoire chronique lors de l'utilisation de la substance doit être éloignée de la source d'exposition et être examinée par un médecin. Éviter toute autre exposition en cas de sensibilisation préalable à la substance (ALIPA, 2008).
Mettre en œuvre toute mesure nécessaire pour éliminer les risques d'exposition.
Contrôler l'accès du personnel à la zone de travail.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

S'assurer que tous les équipements sont correctement entretenus.
Permit Général de Travail (PTW) pour les activités de nettoyage et de maintenance
Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail.
Surveillance en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques établies sont mises en œuvre et que les conditions opérationnelles sont respectées.
La formation du personnel en matière de bonnes pratiques.
Des procédures et une formation à la décontamination d'urgence et à la mise au rebut.
Bon niveau d'hygiène personnelle.
L'enregistrement de tout accident évité de justesse.
Sensibilisateurs - dépistage pré-recrutement et dépistage médical approprié.

Processus organisationnels efficaces mis en place.
Un débit de ventilation de la pièce correspondant à 1 renouvellement d'air par heure (vol/h) est nécessaire.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées par des EPI adéquats.
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur
Température	: Supérieure à la température ambiante
Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
Dimension du local	: 300 m ³
Remarques	: Tailles des pièces applicables uniquement dans la mesure où l'estimation d'exposition a été calculée à l'aide de l'Advanced REACH Tool (ART, outil REACH avancé).

3.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Pulvérisation dans des installations industrielles (PROC7)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 60%
Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
Masse molaire	: >= 168,19 g/mol Substance de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériel biologique (UVCB)
Pression de vapeur	: 0,0000246 hPa à 20 °C, calculé
Forme physique du produit	: Substance liquide

Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)

Durée de l'activité	: < 8 heures / jour
---------------------	---------------------



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
-----------	--

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Un niveau très élevé de confinement est nécessaire, sauf pour les expositions à court terme.
Utilisé dans un système fermé pour faciliter la maintenance.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

<p>Si possible, maintenir l'équipement sous une pression négative.</p> <p>Le personnel travaillant avec la substance doit subir un examen médical préalable à l'embauche, et des examens périodiques par la suite, notamment un test de la fonction pulmonaire. Les personnes présentant des antécédents médicaux de maladie respiratoire chronique, de crises d'asthme ou de toux irritative, des indications de réactions allergiques, d'eczéma récidivant ou de sensibilisation cutanée ne doivent pas manipuler la substance, ni l'utiliser dans le cadre de leur travail. Toute personne développant une détresse respiratoire chronique lors de l'utilisation de la substance doit être éloignée de la source d'exposition et être examinée par un médecin. Éviter toute autre exposition en cas de sensibilisation préalable à la substance (ALIPA, 2008).</p> <p>Mettre en œuvre toute mesure nécessaire pour éliminer les risques d'exposition.</p> <p>Contrôler l'accès du personnel à la zone de travail.</p> <p>S'assurer que tous les équipements sont correctement entretenus.</p> <p>Permit Général de Travail (PTW) pour les activités de nettoyage et de maintenance</p> <p>Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail.</p> <p>Surveillance en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques établies sont mises en œuvre et que les conditions opérationnelles sont respectées.</p> <p>La formation du personnel en matière de bonnes pratiques.</p> <p>Des procédures et une formation à la décontamination d'urgence et à la mise au rebut.</p> <p>Bon niveau d'hygiène personnelle.</p> <p>L'enregistrement de tout accident évité de justesse.</p> <p>Sensibilisateurs - dépistage pré-recrutement et dépistage médical approprié.</p>	
<p>Processus organisationnels efficaces mis en place.</p> <p>Un débit de ventilation de la pièce correspondant à 3 renouvellements d'air par heure (vol/h) est nécessaire.</p> <p>Une ventilation par aspiration locale est nécessaire.</p> <p>ET</p> <p>Porter un équipement de protection respiratoire.</p>	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
<p>Protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées par des EPI adéquats.</p> <p>Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.</p>	
<p>Il est nécessaire de porter une combinaison de protection adaptée avec une capuche (Type 4, EN 14605) lors de la pulvérisation.</p> <p>Par ailleurs, il est absolument nécessaire de porter un masque à adduction d'air ou une combinaison faite d'un filtre à charbon (de type A/AX) et d'un filtre à particules (de type P), si l'on ne peut exclure l'apparition de vapeurs ou d'aérosols.</p>	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur
Température	: 25 - 50 °C
Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
Dimension du local	: 300 m ³
Remarques	: Tailles des pièces applicables uniquement dans la mesure où l'estimation d'exposition a été calculée à l'aide de l'Advanced REACH Tool (ART, outil REACH avancé).

3.2.8. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100%
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 50%
Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

	de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
Masse molaire	: $\geq 168,19$ g/mol Substance de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériel biologique (UVCB)
Pression de vapeur	: 0,0000246 hPa à 20 °C, calculé
Forme physique du produit	: Substance liquide
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée de l'activité	: < 8 heures / jour
Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
<p>Un niveau très élevé de confinement est nécessaire, sauf pour les expositions à court terme. Utilisé dans un système fermé pour faciliter la maintenance. Si possible, maintenir l'équipement sous une pression négative. Le personnel travaillant avec la substance doit subir un examen médical préalable à l'embauche, et des examens périodiques par la suite, notamment un test de la fonction pulmonaire. Les personnes présentant des antécédents médicaux de maladie respiratoire chronique, de crises d'asthme ou de toux irritative, des indications de réactions allergiques, d'eczéma récidivant ou de sensibilisation cutanée ne doivent pas manipuler la substance, ni l'utiliser dans le cadre de leur travail. Toute personne développant une détresse respiratoire chronique lors de l'utilisation de la substance doit être éloignée de la source d'exposition et être examinée par un médecin. Éviter toute autre exposition en cas de sensibilisation préalable à la substance (ALIPA, 2008). Mettre en œuvre toute mesure nécessaire pour éliminer les risques d'exposition. Contrôler l'accès du personnel à la zone de travail. S'assurer que tous les équipements sont correctement entretenus. Permit Général de Travail (PTW) pour les activités de nettoyage et de maintenance Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail. Surveillance en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques établies sont mises en œuvre et que les conditions opérationnelles sont respectées. La formation du personnel en matière de bonnes pratiques. Des procédures et une formation à la décontamination d'urgence et à la mise au rebut. Bon niveau d'hygiène personnelle. L'enregistrement de tout accident évité de justesse. Sensibilisateurs - dépistage pré-recrutement et dépistage médical approprié.</p>	
<= 50 % Processus organisationnels efficaces mis en place. Un débit de ventilation de la pièce correspondant à 1 renouvellement d'air par heure (vol/h) est nécessaire.	
100% Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure). Une ventilation par aspiration locale est nécessaire. ou Porter un équipement de protection respiratoire.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées par des EPI adéquats. Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.	



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur
Température	: Supérieure à la température ambiante
Remarques	: <= 50 %



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Température	:	<= 40 °C
Remarques	:	100%
Remarques	:	Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
Dimension du local	:	300 m ³
Remarques	:	<= 50 %, Tailles des pièces applicables uniquement dans la mesure où l'estimation d'exposition a été calculée à l'aide de l'Advanced REACH Tool (ART, outil REACH avancé).

3.2.9. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b)

Caractéristiques du produit (de l'article)		
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	:	<= 100%
Remarques	:	Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
Masse molaire	:	>= 168,19 g/mol Substance de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériel biologique (UVCB)
Pression de vapeur	:	0,0000246 hPa à 20 °C, calculé
Forme physique du produit	:	Substance liquide
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)		
Durée de l'activité	:	< 8 heures / jour
Remarques	:	Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
Conditions et mesures techniques et organisationnelles		



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Un niveau très élevé de confinement est nécessaire, sauf pour les expositions à court terme.
Utilisé dans un système fermé pour faciliter la maintenance.
Si possible, maintenir l'équipement sous une pression négative.
Le personnel travaillant avec la substance doit subir un examen médical préalable à l'embauche, et des examens périodiques par la suite, notamment un test de la fonction pulmonaire. Les personnes présentant des antécédents médicaux de maladie respiratoire chronique, de crises d'asthme ou de toux irritative, des indications de réactions allergiques, d'eczéma récidivant ou de sensibilisation cutanée ne doivent pas manipuler la substance, ni l'utiliser dans le cadre de leur travail. Toute personne développant une détresse respiratoire chronique lors de l'utilisation de la substance doit être éloignée de la source d'exposition et être examinée par un médecin. Éviter toute autre exposition en cas de sensibilisation préalable à la substance (ALIPA, 2008).
Mettre en œuvre toute mesure nécessaire pour éliminer les risques d'exposition.
Contrôler l'accès du personnel à la zone de travail.
S'assurer que tous les équipements sont correctement entretenus.
Permit Général de Travail (PTW) pour les activités de nettoyage et de maintenance
Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail.
Surveillance en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques établies sont mises en œuvre et que les conditions opérationnelles sont respectées.
La formation du personnel en matière de bonnes pratiques.
Des procédures et une formation à la décontamination d'urgence et à la mise au rebut.
Bon niveau d'hygiène personnelle.
L'enregistrement de tout accident évité de justesse.
Sensibilisateurs - dépistage pré-recrutement et dépistage médical approprié.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Température ambiante (15-25 °C) Processus organisationnels efficaces mis en place. Un débit de ventilation de la pièce correspondant à 3 renouvellements d'air par heure (vol/h) est nécessaire.	
40 °C 120 °C Processus organisationnels efficaces mis en place. Un débit de ventilation de la pièce correspondant à 3 renouvellements d'air par heure (vol/h) est nécessaire. Assurer l'opération avec une hotte de réception disposée de manière adéquate.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées par des EPI adéquats. Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur
Température	: Température ambiante (15-25 °C)
Température	: 40 °C
Température	: 120 °C
Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
Dimension du local	: 300 m ³
Remarques	: Tailles des pièces applicables uniquement dans la mesure où l'estimation d'exposition a été calculée à l'aide de l'Advanced REACH Tool (ART, outil REACH avancé).

3.2.10. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100%
Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
Masse molaire	: >= 168,19 g/mol Substance de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériel biologique (UVCB)
Pression de vapeur	: 0,0000246 hPa à 20 °C, calculé
Forme physique du produit	: Substance liquide
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée de l'activité	: < 8 heures / jour



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
-----------	--

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Un niveau très élevé de confinement est nécessaire, sauf pour les expositions à court terme.
Utilisé dans un système fermé pour faciliter la maintenance.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Si possible, maintenir l'équipement sous une pression négative.
Le personnel travaillant avec la substance doit subir un examen médical préalable à l'embauche, et des examens périodiques par la suite, notamment un test de la fonction pulmonaire. Les personnes présentant des antécédents médicaux de maladie respiratoire chronique, de crises d'asthme ou de toux irritative, des indications de réactions allergiques, d'eczéma récidivant ou de sensibilisation cutanée ne doivent pas manipuler la substance, ni l'utiliser dans le cadre de leur travail. Toute personne développant une détresse respiratoire chronique lors de l'utilisation de la substance doit être éloignée de la source d'exposition et être examinée par un médecin. Éviter toute autre exposition en cas de sensibilisation préalable à la substance (ALIPA, 2008).
Mettre en œuvre toute mesure nécessaire pour éliminer les risques d'exposition.
Contrôler l'accès du personnel à la zone de travail.
S'assurer que tous les équipements sont correctement entretenus.
Permit Général de Travail (PTW) pour les activités de nettoyage et de maintenance
Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail.
Surveillance en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques établies sont mises en œuvre et que les conditions opérationnelles sont respectées.
La formation du personnel en matière de bonnes pratiques.
Des procédures et une formation à la décontamination d'urgence et à la mise au rebut.
Bon niveau d'hygiène personnelle.
L'enregistrement de tout accident évité de justesse.
Sensibilisateurs - dépistage pré-recrutement et dépistage médical approprié.

Processus organisationnels efficaces mis en place.
Un débit de ventilation de la pièce correspondant à 3 renouvellements d'air par heure (vol/h) est nécessaire.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées par des EPI adéquats.
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisations intérieure et extérieure	:	Utilisation à l'intérieur
Température	:	Température ambiante (15-25 °C)
Remarques	:	Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
Dimension du local	:	300 m ³
Remarques	:	Tailles des pièces applicables uniquement dans la mesure où l'estimation d'exposition a été calculée à l'aide de l'Advanced REACH Tool (ART, outil REACH avancé).

3.2.11. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Application au rouleau ou au pinceau (PROC10)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	:	<= 100%
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	:	<= 50%
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	:	<= 30%



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
Masse molaire	: $\geq 168,19$ g/mol Substance de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériel biologique (UVCB)
Pression de vapeur	: 0,0000246 hPa à 20 °C, calculé



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Forme physique du produit	: Substance liquide
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée de l'activité	: < 8 heures / jour
Durée de l'activité	: < 4 heures / jour
Durée de l'activité	: < 2 heures / jour
Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
<p>Un niveau très élevé de confinement est nécessaire, sauf pour les expositions à court terme. Utilisé dans un système fermé pour faciliter la maintenance. Si possible, maintenir l'équipement sous une pression négative. Le personnel travaillant avec la substance doit subir un examen médical préalable à l'embauche, et des examens périodiques par la suite, notamment un test de la fonction pulmonaire. Les personnes présentant des antécédents médicaux de maladie respiratoire chronique, de crises d'asthme ou de toux irritative, des indications de réactions allergiques, d'eczéma récidivant ou de sensibilisation cutanée ne doivent pas manipuler la substance, ni l'utiliser dans le cadre de leur travail. Toute personne développant une détresse respiratoire chronique lors de l'utilisation de la substance doit être éloignée de la source d'exposition et être examinée par un médecin. Éviter toute autre exposition en cas de sensibilisation préalable à la substance (ALIPA, 2008). Mettre en œuvre toute mesure nécessaire pour éliminer les risques d'exposition. Contrôler l'accès du personnel à la zone de travail. S'assurer que tous les équipements sont correctement entretenus. Permit Général de Travail (PTW) pour les activités de nettoyage et de maintenance Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail. Surveillance en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques établies sont mises en œuvre et que les conditions opérationnelles sont respectées. La formation du personnel en matière de bonnes pratiques. Des procédures et une formation à la décontamination d'urgence et à la mise au rebut. Bon niveau d'hygiène personnelle. L'enregistrement de tout accident évité de justesse. Sensibilisateurs - dépistage pré-recrutement et dépistage médical approprié.</p>	
<p>< 8 h/jour Utilisation à l'intérieur Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure). Une ventilation par aspiration locale est nécessaire. ou Porter un équipement de protection respiratoire.</p>	
<p>< 4 h/jour Utilisation à l'intérieur Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure). Concentration substance <= 30 % ou <= 50 %</p>	
<p>< 2 h/jour Utilisation à l'intérieur Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure).</p>	



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé
Protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées par des EPI adéquats. Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Utilisations intérieure et extérieure	: Couvre les utilisations intérieure et extérieure.
Remarques	: Aucune température indiquée
Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.

3.2.12. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100%
Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
Masse molaire	: >= 168,19 g/mol Substance de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériel biologique (UVCB)
Pression de vapeur	: 0,0000246 hPa à 20 °C, calculé
Forme physique du produit	: Substance liquide
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée de l'activité	: < 8 heures / jour
Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Un niveau très élevé de confinement est nécessaire, sauf pour les expositions à court terme.
Utilisé dans un système fermé pour faciliter la maintenance.
Si possible, maintenir l'équipement sous une pression négative.
Le personnel travaillant avec la substance doit subir un examen médical préalable à l'embauche, et des examens périodiques par la suite, notamment un test de la fonction pulmonaire. Les personnes présentant des antécédents médicaux de maladie respiratoire chronique, de crises d'asthme ou de toux irritative, des indications de réactions allergiques, d'eczéma récidivant ou de sensibilisation cutanée ne doivent pas manipuler la substance, ni l'utiliser dans le cadre de leur travail. Toute personne développant une détresse respiratoire chronique lors de l'utilisation de la substance doit être éloignée de la source d'exposition et être examinée par un médecin. Éviter toute autre exposition en cas de sensibilisation préalable à la substance (ALIPA, 2008).
Mettre en œuvre toute mesure nécessaire pour éliminer les risques d'exposition.
Contrôler l'accès du personnel à la zone de travail.
S'assurer que tous les équipements sont correctement entretenus.
Permit Général de Travail (PTW) pour les activités de nettoyage et de maintenance
Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail.
Surveillance en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques établies sont mises en œuvre et que les conditions opérationnelles sont respectées.
La formation du personnel en matière de bonnes pratiques.
Des procédures et une formation à la décontamination d'urgence et à la mise au rebut.
Bon niveau d'hygiène personnelle.
L'enregistrement de tout accident évité de justesse.
Sensibilisateurs - dépistage pré-recrutement et dépistage médical approprié.

Processus organisationnels efficaces mis en place.
Un débit de ventilation de la pièce correspondant à 3 renouvellements d'air par heure (vol/h) est nécessaire.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées par des EPI adéquats.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur
Température	: Supérieure à la température ambiante
Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
Dimension du local	: 300 m ³
Remarques	: Tailles des pièces applicables uniquement dans la mesure où l'estimation d'exposition a été calculée à l'aide de l'Advanced REACH Tool (ART, outil REACH avancé).

3.2.13. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation (PROC14)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100%
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 20%
Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
Masse molaire	: >= 168,19 g/mol Substance de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériel biologique (UVCB)
Forme physique du produit	: Substance en poudre
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée de l'activité	: < 8 heures / jour
Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Un niveau très élevé de confinement est nécessaire, sauf pour les expositions à court terme.
Utilisé dans un système fermé pour faciliter la maintenance.
Si possible, maintenir l'équipement sous une pression négative.
Le personnel travaillant avec la substance doit subir un examen médical préalable à l'embauche, et des examens périodiques par la suite, notamment un test de la fonction pulmonaire. Les personnes présentant des antécédents médicaux de maladie respiratoire chronique, de crises d'asthme ou de toux irritative, des indications de réactions allergiques, d'eczéma récidivant ou de sensibilisation cutanée ne doivent pas manipuler la substance, ni l'utiliser dans le cadre de leur travail. Toute personne développant une détresse respiratoire chronique lors de l'utilisation de la substance doit être éloignée de la source d'exposition et être examinée par un médecin. Éviter toute autre exposition en cas de sensibilisation préalable à la substance (ALIPA, 2008).
Mettre en œuvre toute mesure nécessaire pour éliminer les risques d'exposition.
Contrôler l'accès du personnel à la zone de travail.
S'assurer que tous les équipements sont correctement entretenus.
Permit Général de Travail (PTW) pour les activités de nettoyage et de maintenance
Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail.
Surveillance en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques établies sont mises en œuvre et que les conditions opérationnelles sont respectées.
La formation du personnel en matière de bonnes pratiques.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Des procédures et une formation à la décontamination d'urgence et à la mise au rebut. Bon niveau d'hygiène personnelle. L'enregistrement de tout accident évité de justesse. Sensibilisateurs - dépistage pré-recrutement et dépistage médical approprié.	
<= 20 % Processus organisationnels efficaces mis en place. Un débit de ventilation de la pièce correspondant à 3 renouvellements d'air par heure (vol/h) est nécessaire.	
<= 100 % Processus organisationnels efficaces mis en place. Un débit de ventilation de la pièce correspondant à 3 renouvellements d'air par heure (vol/h) est nécessaire. Une ventilation par aspiration locale est nécessaire. ou Porter un équipement de protection respiratoire.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées par des EPI adéquats. Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur
Remarques	: Aucune température indiquée
Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
Dimension du local	: 300 m ³
Remarques	: Tailles des pièces applicables uniquement dans la mesure où l'estimation d'exposition a été calculée à l'aide de l'Advanced REACH Tool (ART, outil REACH avancé).

3.2.14. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100%
Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
Masse molaire	: >= 168,19 g/mol Substance de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériel biologique (UVCB)
Pression de vapeur	: 0,0000246 hPa à 20 °C, calculé
Forme physique du produit	: Substance liquide
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Durée de l'activité	: < 8 heures / jour
Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

<p>Un niveau très élevé de confinement est nécessaire, sauf pour les expositions à court terme. Utilisé dans un système fermé pour faciliter la maintenance. Si possible, maintenir l'équipement sous une pression négative. Le personnel travaillant avec la substance doit subir un examen médical préalable à l'embauche, et des examens périodiques par la suite, notamment un test de la fonction pulmonaire. Les personnes présentant des antécédents médicaux de maladie respiratoire chronique, de crises d'asthme ou de toux irritative, des indications de réactions allergiques, d'eczéma récidivant ou de sensibilisation cutanée ne doivent pas manipuler la substance, ni l'utiliser dans le cadre de leur travail. Toute personne développant une détresse respiratoire chronique lors de l'utilisation de la substance doit être éloignée de la source d'exposition et être examinée par un médecin. Éviter toute autre exposition en cas de sensibilisation préalable à la substance (ALIPA, 2008). Mettre en œuvre toute mesure nécessaire pour éliminer les risques d'exposition. Contrôler l'accès du personnel à la zone de travail. S'assurer que tous les équipements sont correctement entretenus. Permit Général de Travail (PTW) pour les activités de nettoyage et de maintenance Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail. Surveillance en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques établies sont mises en œuvre et que les conditions opérationnelles sont respectées. La formation du personnel en matière de bonnes pratiques. Des procédures et une formation à la décontamination d'urgence et à la mise au rebut. Bon niveau d'hygiène personnelle. L'enregistrement de tout accident évité de justesse. Sensibilisateurs - dépistage pré-recrutement et dépistage médical approprié.</p>	
<p>Processus organisationnels efficaces mis en place. Un débit de ventilation de la pièce correspondant à 3 renouvellements d'air par heure (vol/h) est nécessaire.</p>	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
<p>Protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées par des EPI adéquats. Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.</p>	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur
Température	: Supérieure à la température ambiante
Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
Dimension du local	: 300 m ³
Remarques	: Tailles des pièces applicables uniquement dans la mesure où l'estimation d'exposition a été calculée à l'aide de l'Advanced REACH Tool (ART, outil REACH avancé).

3.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

3.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Utilisation sur site industriel menant à inclusion dans ou à la surface d'un article (ERC5) / Utilisation d'un intermédiaire (ERC6a) / Utilisation d'un monomère dans les processus de polymérisation sur un site industriel (inclusion ou non dans ou à la surface d'un article) (ERC6c) / Utilisation de régulateurs de procédé réactifs dans les processus de polymérisation sur un site industriel (inclusion ou non dans ou à la surface d'un article) (ERC6d)



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Voie du rejet	Vitesse du rejet	Méthode d'estimation des rejets	Remarques
Air	0 %		
Eau	0 %		
Sol	0 %		

Compartiment	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
--------------	---------------------	-----	-----------



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Tous compartiments	*		ERC6a
--------------------	---	--	-------

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

*
Il n'y a pas de rejet dans l'environnement.
Aucune évaluation des risques pour l'environnement n'a été effectuée.

3.3.2. Exposition des travailleurs : Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
Long terme, par inhalation, locale,	0,07 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0, Travailleurs)	0,14	<= 40 °C
aigu, par inhalation, local,	0,07 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0, Travailleurs)	0,07	<= 40 °C
Long terme, par inhalation, locale,	0,07 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0, Travailleurs)	0,14	140 °C
aigu, par inhalation, local,	0,28 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0, Travailleurs)	0,28	140 °C
à long terme, dermique, locale,	** (Évaluation qualitative)		
aigu, dermique, local,	** (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

**
Approche qualitative utilisée pour en déduire une utilisation en toute sécurité.
Les RMM décrites sont censées contrôler les effets au niveau local.
Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

3.3.3. Exposition des travailleurs : Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
Long terme, par inhalation, locale,	0,016 mg/m ³ (Advanced REACH Tool (outil REACH avancé) (ART) v1.0)	0,032	20 °C, ou, 40 °C, ou, 140 °C
aigu, par inhalation, local,	0,032 mg/m ³ (Advanced REACH Tool (outil REACH avancé) (ART) v1.0)	0,032	20 °C, ou, 40 °C, ou, 140 °C
à long terme, dermique, locale,	** (Évaluation qualitative)		
aigu, dermique, local,	** (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

**

Approche qualitative utilisée pour en déduire une utilisation en toute sécurité.
Les RMM décrites sont censées contrôler les effets au niveau local.

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle ($R_{CR} \leq 1$).

3.3.4. Exposition des travailleurs : Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
Long terme, par inhalation, locale,	0,13 mg/m ³ (Advanced REACH Tool (outil REACH avancé) (ART) v1.0)	0,26	Supérieure à la température ambiante, ou, 40 °C, ou, 140 °C
aigu, par inhalation, local,	0,26 mg/m ³ (Advanced REACH Tool (outil REACH avancé) (ART) v1.0)	0,26	Supérieure à la température ambiante, ou, 40 °C, ou, 140 °C
à long terme, dermique, locale,	** (Évaluation qualitative)		
aigu, dermique, local,	** (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

**

Approche qualitative utilisée pour en déduire une utilisation en toute sécurité.
Les RMM décrites sont censées contrôler les effets au niveau local.

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

3.3.5. Exposition des travailleurs : Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
Long terme, par inhalation, locale,	0,23 mg/m ³ (ART v1.5)	0,46	
aigu, par inhalation, local,	0,46 mg/m ³ (ART v1.5)	0,46	
à long terme, dermique, locale,	** (Évaluation qualitative)		
aigu, dermique, local,	** (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

**

Approche qualitative utilisée pour en déduire une utilisation en toute sécurité.
Les RMM décrites sont censées contrôler les effets au niveau local.

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

3.3.6. Exposition des travailleurs : Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
Long terme, par inhalation, locale,	0,012 mg/m ³ (ART v1.5)	0,024	
aigu, par inhalation, local,	0,024 mg/m ³ (ART v1.5)	0,024	
à long terme, dermique, locale,	** (Évaluation qualitative)		
aigu, dermique, local,	** (Évaluation qualitative)		



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition
** Approche qualitative utilisée pour en déduire une utilisation en toute sécurité. Les RMM décrites sont censées contrôler les effets au niveau local.
Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle ($RCR \leq 1$).



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

3.3.7. Exposition des travailleurs : Pulvérisation dans des installations industrielles (PROC7)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
Long terme, par inhalation, locale,	0,27 mg/m ³ (ART v1.5)	0,54	Ventilation par aspiration locale: 95%, ET, Protection respiratoire: 90% efficacité
aigu, par inhalation, local,	0,54 mg/m ³ (ART v1.5)	0,54	Ventilation par aspiration locale: 95%, ET, Protection respiratoire: 90% efficacité
à long terme, dermique, locale,	** (Évaluation qualitative)		
aigu, dermique, local,	** (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

**

Approche qualitative utilisée pour en déduire une utilisation en toute sécurité.
Les RMM décrites sont censées contrôler les effets au niveau local.

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

3.3.8. Exposition des travailleurs : Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
Long terme, par inhalation, locale,	0,33 mg/m ³ (Advanced REACH Tool (outil REACH avancé) (ART) v1.0)	0,66	<= 50 %
aigu, par inhalation, local,	0,66 mg/m ³ (Advanced REACH Tool (outil REACH avancé) (ART) v1.0)	0,66	<= 50 %
Long terme, par inhalation, locale,	0,07 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0, Travailleurs, *)	0,14	100%, Ventilation par aspiration locale: 90%, ou, Protection respiratoire: 90% efficacité
aigu, par inhalation, local,	0,07 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0, Travailleurs, *)	0,07	100%, Ventilation par aspiration locale: 90%, ou, Protection respiratoire: 90% efficacité
à long terme, dermique, locale,	** (Évaluation qualitative)		
aigu, dermique, local,	** (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

*

Les estimations d'exposition de l'outil ECETOC TRA partent du principe que les conditions d'utilisation ne conduisent pas à la formation d'aérosols ou de brumes.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

**

Approche qualitative utilisée pour en déduire une utilisation en toute sécurité.
Les RMM décrites sont censées contrôler les effets au niveau local.

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle ($R_{CR} \leq 1$).

3.3.9. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b)



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
Long terme, par inhalation, locale,	0,26 mg/m ³ (Advanced REACH Tool (outil REACH avancé) (ART) v1.0)	0,52	Température ambiante (15-25 °C)
aigu, par inhalation, local,	0,52 mg/m ³ (Advanced REACH Tool (outil REACH avancé) (ART) v1.0)	0,52	Température ambiante (15-25 °C)
Long terme, par inhalation, locale,	0,26 mg/m ³ (Advanced REACH Tool (outil REACH avancé) (ART) v1.0)	0,52	40 °C, ET, LEV: 80% efficacité
aigu, par inhalation, local,	0,52 mg/m ³ (Advanced REACH Tool (outil REACH avancé) (ART) v1.0)	0,52	40 °C, ET, LEV: 80% efficacité
Long terme, par inhalation, locale,	0,18 mg/m ³ (Advanced REACH Tool (outil REACH avancé) (ART) v1.0)	0,36	120 °C, ET, LEV: 80% efficacité
aigu, par inhalation, local,	0,36 mg/m ³ (Advanced REACH Tool (outil REACH avancé) (ART) v1.0)	0,36	120 °C, ET, LEV: 80% efficacité
à long terme, dermique, locale,	** (Évaluation qualitative)		
aigu, dermique, local,	** (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

**

Approche qualitative utilisée pour en déduire une utilisation en toute sécurité.
Les RMM décrites sont censées contrôler les effets au niveau local.

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

3.3.10. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
Long terme, par inhalation, locale,	0,26 mg/m ³ (Advanced REACH Tool (outil REACH avancé) (ART) v1.0)	0,52	
aigu, par inhalation, local,	0,52 mg/m ³ (Advanced REACH Tool (outil REACH avancé) (ART) v1.0)	0,52	
à long terme, dermique, locale,	** (Évaluation qualitative)		
aigu, dermique, local,	** (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

**

Approche qualitative utilisée pour en déduire une utilisation en toute sécurité.
Les RMM décrites sont censées contrôler les effets au niveau local.

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle ($RCR \leq 1$).

3.3.11. Exposition des travailleurs : Application au rouleau ou au pinceau (PROC10)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
Long terme, par inhalation,	0,227 mg/m ³ (Mesuré)	0,454	Intérieur, 100%, < 2 h/jour



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

locale,	Valeur)		
aigu, par inhalation, local,	0,454 mg/m ³ (Mesuré Valeur)	0,454	Intérieur, 100%, < 2 h/jour
Long terme, par inhalation, locale,	0,27 mg/m ³ (Mesuré Valeur)	0,54	Intérieur, <= 30 %, < 4 h/jour
aigu, par inhalation, local,	0,54 mg/m ³ (Mesuré Valeur)	0,54	Intérieur, <= 30 %, < 4 h/jour
Long terme, par inhalation, locale,	0,227 mg/m ³ (Mesuré Valeur)	0,454	Intérieur, <= 50 %, < 4 h/jour
aigu, par inhalation, local,	0,454 mg/m ³ (Mesuré Valeur)	0,454	Intérieur, <= 50 %, < 4 h/jour
Long terme, par inhalation, locale,	0,091 mg/m ³ (Mesuré Valeur)	0,182	Intérieur, 100%, < 8 h/jour, Ventilation par aspiration locale: 90%, ou, Protection respiratoire: 90% efficacité
aigu, par inhalation, local,	0,18 mg/m ³ (Mesuré Valeur)	0,18	Intérieur, 100%, < 8 h/jour, Ventilation par aspiration locale: 90%, ou, Protection respiratoire: 90% efficacité
Long terme, par inhalation, locale,	0,16 mg/m ³ (Mesuré Valeur)	0,32	Extérieur, 100%, < 8 h/jour
aigu, par inhalation, local,	0,32 mg/m ³ (Mesuré Valeur)	0,32	Extérieur, 100%, < 8 h/jour
à long terme, dermique, locale,	** (Évaluation qualitative)		
aigu, dermique, local,	** (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

**

Approche qualitative utilisée pour en déduire une utilisation en toute sécurité.
Les RMM décrites sont censées contrôler les effets au niveau local.

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

3.3.12. Exposition des travailleurs : Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
Long terme, par inhalation, locale,	0,01 mg/m ³ (Advanced REACH Tool (outil REACH avancé) (ART) v1.0)	0,02	
aigu, par inhalation, local,	0,02 mg/m ³ (Advanced REACH Tool (outil REACH avancé) (ART) v1.0)	0,02	
à long terme, dermique, locale,	** (Évaluation qualitative)		
aigu, dermique, local,	** (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

**

Approche qualitative utilisée pour en déduire une utilisation en toute sécurité.
Les RMM décrites sont censées contrôler les effets au niveau local.

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle ($R_{CR} \leq 1$).

3.3.13. Exposition des travailleurs : Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation (PROC14)



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
Long terme, par inhalation, locale,	0,44 mg/m ³ (Advanced REACH Tool (outil REACH avancé) (ART) v1.0)	0,88	<= 20 %
aigu, par inhalation, local,	0,88 mg/m ³ (Advanced REACH Tool (outil REACH avancé) (ART) v1.0)	0,88	<= 20 %
Long terme, par inhalation, locale,	0,22 mg/m ³ (Advanced REACH Tool (outil REACH avancé) (ART) v1.0)	0,44	<= 100 %, Ventilation par aspiration locale: 90%, ou, Protection respiratoire: 90% efficacité
aigu, par inhalation, local,	0,44 mg/m ³ (Advanced REACH Tool (outil REACH avancé) (ART) v1.0)	0,44	<= 100 %, Ventilation par aspiration locale: 90%, ou, Protection respiratoire: 90% efficacité
à long terme, dermique, locale,	** (Évaluation qualitative)		
aigu, dermique, local,	** (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

**

Approche qualitative utilisée pour en déduire une utilisation en toute sécurité.
Les RMM décrites sont censées contrôler les effets au niveau local.

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

3.3.14. Exposition des travailleurs : Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
Long terme, par inhalation, locale,	0,063 mg/m ³ (Advanced REACH Tool (outil REACH avancé) (ART) v1.0)	0,126	
aigu, par inhalation, local,	0,126 mg/m ³ (Advanced REACH Tool (outil REACH avancé) (ART) v1.0)	0,126	
à long terme, dermique, locale,	** (Évaluation qualitative)		
aigu, dermique, local,	** (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

**

Approche qualitative utilisée pour en déduire une utilisation en toute sécurité.
Les RMM décrites sont censées contrôler les effets au niveau local.

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

3.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

d'exposition

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maîtrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.

Veuillez nous contacter si vous avez besoin de plus amples informations.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

ES4: Large utilisation dispersive par des travailleurs professionnels; Secteurs divers (SU12, SU13, SU19).

Nom du scénario d'exposition	: Utilisation finale
Titre succinct structuré	: Large utilisation dispersive par des travailleurs professionnels; Secteurs divers (SU12, SU13, SU19).

Environnement		
CS1	Utilisation finale	ERC8c, ERC8f
Travailleur		
CS2	Utilisation finale	PROC3
CS3	Utilisation finale	PROC4
CS4	Utilisation finale	PROC5
CS5	Utilisation finale	PROC8a
CS6	Utilisation finale	PROC8b, PROC9
CS7	Utilisation finale	PROC10
CS8	Utilisation finale	PROC11
CS9	Utilisation finale	PROC13
CS10	Utilisation finale	PROC14
CS11	Utilisation finale	PROC15
Information supplémentaire		
<p>PROC 11 offre plusieurs scénarios de contribution avec des variantes du point de vue :</p> <ul style="list-style-type: none">- dimensions de la pièce- sens de pulvérisation- 95 % de RPE ont été en général utilisés pour calculer l'exposition dans chacun de ces scénarios. Il est aussi possible d'utiliser d'autres efficacités pour les masques de protection respiratoires. Un nouveau calcul par jeu de trois est possible. <p>Les utilisateurs en aval peuvent choisir les conditions de scénarios qui leur conviennent le mieux.</p>		

4.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

4.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Large utilisation dispersive menant à inclusion dans ou à la surface d'un article (en intérieur) (ERC8c) / Large utilisation dispersive menant à inclusion dans ou à la surface d'un article (en extérieur) (ERC8f)

Caractéristiques du produit (de l'article)



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Masse molaire	:	>= 168,19 g/mol Substance de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériel biologique (UVCB)
Pression de vapeur	:	0,0000246 hPa à 20 °C, calculé
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	:	log Pow: 9,81 à: 20 °C Valeur calculée
Biodégradation	:	Difficilement biodégradable.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Fraction du tonnage UE utilisé au plan régional :	: 0,1
Quantité journalière pour des utilisations à large dispersion	: <= 50 t/jour
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
En raison de la faible pression de vapeur, aucune quantité détectable d'effluents gazeux contenant la substance ne se forme.	
Aucune eau usée n'est générée.	
Des mesures efficaces sont prises pour prévenir le dégagement de la substance dans ce compartiment. Il est nécessaire de vitrifier toutes les surfaces correspondantes du sol de l'installation.	
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	
Type de SEEU	: Station municipale de traitement des eaux usées
Traitement des boues de SEEU	: Les boues d'épuration urbaines ne doivent pas être déversées sur des terres agricoles.
Effluent de SEEU	: 2.000 m3/d
Efficacité (d'une mesure)	: 100 %
Remarques	: Aucune eau usée n'est générée.
Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)	
Remarques	: Pas de précautions spéciales requises., On part du principe que le risque est faible lors de l'étape de gestion des déchets., Le traitement externe et l'élimination des déchets devraient se conformer aux réglementations locale et/ou nationale en vigueur.
Autres conditions affectant l'exposition environnementale	
Débit des eaux de surface réceptrices	: 18.000 m3/d

4.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100%
Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Masse molaire	:	>= 168,19 g/mol Substance de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériel biologique (UVCB)
Pression de vapeur	:	0,0000246 hPa à 20 °C, calculé
Forme physique du produit	:	Substance liquide
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)		
Durée de l'activité	:	< 8 heures / jour



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
<p>Un niveau très élevé de confinement est nécessaire, sauf pour les expositions à court terme. Utilisé dans un système fermé pour faciliter la maintenance. Si possible, maintenir l'équipement sous une pression négative. Le personnel travaillant avec la substance doit subir un examen médical préalable à l'embauche, et des examens périodiques par la suite, notamment un test de la fonction pulmonaire. Les personnes présentant des antécédents médicaux de maladie respiratoire chronique, de crises d'asthme ou de toux irritative, des indications de réactions allergiques, d'eczéma récidivant ou de sensibilisation cutanée ne doivent pas manipuler la substance, ni l'utiliser dans le cadre de leur travail. Toute personne développant une détresse respiratoire chronique lors de l'utilisation de la substance doit être éloignée de la source d'exposition et être examinée par un médecin. Éviter toute autre exposition en cas de sensibilisation préalable à la substance (ALIPA, 2008). Mettre en œuvre toute mesure nécessaire pour éliminer les risques d'exposition. Contrôler l'accès du personnel à la zone de travail. S'assurer que tous les équipements sont correctement entretenus. Permit Général de Travail (PTW) pour les activités de nettoyage et de maintenance Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail. Surveillance en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques établies sont mises en œuvre et que les conditions opérationnelles sont respectées. La formation du personnel en matière de bonnes pratiques. Des procédures et une formation à la décontamination d'urgence et à la mise au rebut. Bon niveau d'hygiène personnelle. L'enregistrement de tout accident évité de justesse. Sensibilisateurs - dépistage pré-recrutement et dépistage médical approprié.</p>	
<p>Processus organisationnels efficaces mis en place. Un débit de ventilation de la pièce correspondant à 1 renouvellement d'air par heure (vol/h) est nécessaire.</p>	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
<p>Protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées par des EPI adéquats. Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.</p>	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur
Température	: Supérieure à la température ambiante
Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
Dimension du local	: 300 m ³
Remarques	: Tailles des pièces applicables uniquement dans la mesure où l'estimation d'exposition a été calculée à l'aide de l'Advanced REACH Tool (ART, outil REACH avancé).

4.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4)



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Caractéristiques du produit (de l'article)

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : $\leq 100\%$

Remarques : Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.

Masse molaire : $\geq 168,19$ g/mol



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Substance de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériel biologique (UVCB)	
Pression de vapeur	: 0,0000246 hPa à 20 °C, calculé
Forme physique du produit	: Substance liquide
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée de l'activité	: < 8 heures / jour
Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
<p>Un niveau très élevé de confinement est nécessaire, sauf pour les expositions à court terme. Utilisé dans un système fermé pour faciliter la maintenance. Si possible, maintenir l'équipement sous une pression négative. Le personnel travaillant avec la substance doit subir un examen médical préalable à l'embauche, et des examens périodiques par la suite, notamment un test de la fonction pulmonaire. Les personnes présentant des antécédents médicaux de maladie respiratoire chronique, de crises d'asthme ou de toux irritative, des indications de réactions allergiques, d'eczéma récidivant ou de sensibilisation cutanée ne doivent pas manipuler la substance, ni l'utiliser dans le cadre de leur travail. Toute personne développant une détresse respiratoire chronique lors de l'utilisation de la substance doit être éloignée de la source d'exposition et être examinée par un médecin. Éviter toute autre exposition en cas de sensibilisation préalable à la substance (ALIPA, 2008). Mettre en œuvre toute mesure nécessaire pour éliminer les risques d'exposition. Contrôler l'accès du personnel à la zone de travail. S'assurer que tous les équipements sont correctement entretenus. Permit Général de Travail (PTW) pour les activités de nettoyage et de maintenance Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail. Surveillance en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques établies sont mises en œuvre et que les conditions opérationnelles sont respectées. La formation du personnel en matière de bonnes pratiques. Des procédures et une formation à la décontamination d'urgence et à la mise au rebut. Bon niveau d'hygiène personnelle. L'enregistrement de tout accident évité de justesse. Sensibilisateurs - dépistage pré-recrutement et dépistage médical approprié.</p>	
Processus organisationnels efficaces mis en place. Un débit de ventilation de la pièce correspondant à 1 renouvellement d'air par heure (vol/h) est nécessaire.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées par des EPI adéquats. Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur
Température	: Supérieure à la température ambiante
Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Dimension du local	: 300 m ³
Remarques	: Tailles des pièces applicables uniquement dans la mesure où l'estimation d'exposition a été calculée à l'aide de l'Advanced REACH Tool (ART, outil REACH avancé).

4.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5)



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100%
Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
Masse molaire	: >= 168,19 g/mol Substance de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériel biologique (UVCB)
Pression de vapeur	: 0,0000246 hPa à 20 °C, calculé
Forme physique du produit	: Substance liquide
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée de l'activité	: < 8 heures / jour
Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
<p>Un niveau très élevé de confinement est nécessaire, sauf pour les expositions à court terme. Utilisé dans un système fermé pour faciliter la maintenance. Si possible, maintenir l'équipement sous une pression négative. Le personnel travaillant avec la substance doit subir un examen médical préalable à l'embauche, et des examens périodiques par la suite, notamment un test de la fonction pulmonaire. Les personnes présentant des antécédents médicaux de maladie respiratoire chronique, de crises d'asthme ou de toux irritative, des indications de réactions allergiques, d'eczéma récidivant ou de sensibilisation cutanée ne doivent pas manipuler la substance, ni l'utiliser dans le cadre de leur travail. Toute personne développant une détresse respiratoire chronique lors de l'utilisation de la substance doit être éloignée de la source d'exposition et être examinée par un médecin. Éviter toute autre exposition en cas de sensibilisation préalable à la substance (ALIPA, 2008). Mettre en œuvre toute mesure nécessaire pour éliminer les risques d'exposition. Contrôler l'accès du personnel à la zone de travail. S'assurer que tous les équipements sont correctement entretenus. Permit Général de Travail (PTW) pour les activités de nettoyage et de maintenance Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail. Surveillance en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques établies sont mises en œuvre et que les conditions opérationnelles sont respectées. La formation du personnel en matière de bonnes pratiques. Des procédures et une formation à la décontamination d'urgence et à la mise au rebut. Bon niveau d'hygiène personnelle. L'enregistrement de tout accident évité de justesse. Sensibilisateurs - dépistage pré-recrutement et dépistage médical approprié.</p>	
<p>Processus organisationnels efficaces mis en place. Un débit de ventilation de la pièce correspondant à 1 renouvellement d'air par heure (vol/h) est nécessaire.</p>	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
<p>Protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées par des EPI adéquats. Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.</p>	



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur
Température	: Supérieure à la température ambiante
Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Dimension du local	: 300 m ³
Remarques	: Tailles des pièces applicables uniquement dans la mesure où l'estimation d'exposition a été calculée à l'aide de l'Advanced REACH Tool (ART, outil REACH avancé).

4.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100%
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 50%
Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
Masse molaire	: >= 168,19 g/mol Substance de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériel biologique (UVCB)
Pression de vapeur	: 0,0000246 hPa à 20 °C, calculé
Forme physique du produit	: Substance liquide
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée de l'activité	: < 8 heures / jour
Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

<p>Un niveau très élevé de confinement est nécessaire, sauf pour les expositions à court terme. Utilisé dans un système fermé pour faciliter la maintenance. Si possible, maintenir l'équipement sous une pression négative. Le personnel travaillant avec la substance doit subir un examen médical préalable à l'embauche, et des examens périodiques par la suite, notamment un test de la fonction pulmonaire. Les personnes présentant des antécédents médicaux de maladie respiratoire chronique, de crises d'asthme ou de toux irritative, des indications de réactions allergiques, d'eczéma récidivant ou de sensibilisation cutanée ne doivent pas manipuler la substance, ni l'utiliser dans le cadre de leur travail. Toute personne développant une détresse respiratoire chronique lors de l'utilisation de la substance doit être éloignée de la source d'exposition et être examinée par un médecin. Éviter toute autre exposition en cas de sensibilisation préalable à la substance (ALIPA, 2008). Mettre en œuvre toute mesure nécessaire pour éliminer les risques d'exposition. Contrôler l'accès du personnel à la zone de travail. S'assurer que tous les équipements sont correctement entretenus. Permit Général de Travail (PTW) pour les activités de nettoyage et de maintenance Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail. Surveillance en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques établies sont mises en œuvre et que les conditions opérationnelles sont respectées. La formation du personnel en matière de bonnes pratiques. Des procédures et une formation à la décontamination d'urgence et à la mise au rebut. Bon niveau d'hygiène personnelle. L'enregistrement de tout accident évité de justesse. Sensibilisateurs - dépistage pré-recrutement et dépistage médical approprié.</p>
<p><= 50 % Processus organisationnels efficaces mis en place. Un débit de ventilation de la pièce correspondant à 1 renouvellement d'air par heure (vol/h) est nécessaire.</p>
<p>100%</p>



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure).

Une ventilation par aspiration locale est nécessaire.
ou
Porter un équipement de protection respiratoire.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées par des EPI adéquats.
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisations intérieure et extérieure	:	Utilisation à l'intérieur
Température	:	Supérieure à la température ambiante
Remarques	:	<= 50 %
Température	:	<= 40 °C
Remarques	:	100%
Remarques	:	Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
Dimension du local	:	300 m ³
Remarques	:	<= 50 %, Tailles des pièces applicables uniquement dans la mesure où l'estimation d'exposition a été calculée à l'aide de l'Advanced REACH Tool (ART, outil REACH avancé).

4.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b) / Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9)

Caractéristiques du produit (de l'article)		
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	:	<= 100%
Remarques	:	Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
Masse molaire	:	>= 168,19 g/mol Substance de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériel biologique (UVCB)
Pression de vapeur	:	0,0000246 hPa à 20 °C, calculé
Forme physique du produit	:	Substance liquide
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)		
Durée de l'activité	:	< 8 heures / jour



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
-----------	--

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Un niveau très élevé de confinement est nécessaire, sauf pour les expositions à court terme.
Utilisé dans un système fermé pour faciliter la maintenance.
Si possible, maintenir l'équipement sous une pression négative.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Le personnel travaillant avec la substance doit subir un examen médical préalable à l'embauche, et des examens périodiques par la suite, notamment un test de la fonction pulmonaire. Les personnes présentant des antécédents médicaux de maladie respiratoire chronique, de crises d'asthme ou de toux irritative, des indications de réactions allergiques, d'eczéma récidivant ou de sensibilisation cutanée ne doivent pas manipuler la substance, ni l'utiliser dans le cadre de leur travail. Toute personne développant une détresse respiratoire chronique lors de l'utilisation de la substance doit être éloignée de la source d'exposition et être examinée par un médecin. Éviter toute autre exposition en cas de sensibilisation préalable à la substance (ALIPA, 2008).
Mettre en œuvre toute mesure nécessaire pour éliminer les risques d'exposition.
Contrôler l'accès du personnel à la zone de travail.
S'assurer que tous les équipements sont correctement entretenus.
Permit Général de Travail (PTW) pour les activités de nettoyage et de maintenance
Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail.
Surveillance en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques établies sont mises en œuvre et que les conditions opérationnelles sont respectées.
La formation du personnel en matière de bonnes pratiques.
Des procédures et une formation à la décontamination d'urgence et à la mise au rebut.
Bon niveau d'hygiène personnelle.
L'enregistrement de tout accident évité de justesse.
Sensibilisateurs - dépistage pré-recrutement et dépistage médical approprié.

Processus organisationnels efficaces mis en place.
Un débit de ventilation de la pièce correspondant à 3 renouvellements d'air par heure (vol/h) est nécessaire.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées par des EPI adéquats.
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur
Température	: Température ambiante (15-25 °C)
Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
Dimension du local	: 300 m ³
Remarques	: Tailles des pièces applicables uniquement dans la mesure où l'estimation d'exposition a été calculée à l'aide de l'Advanced REACH Tool (ART, outil REACH avancé).

4.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Application au rouleau ou au pinceau (PROC10)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100%
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 50%
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 30%



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
Masse molaire	: $\geq 168,19$ g/mol Substance de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériel biologique (UVCB)
Pression de vapeur	: 0,0000246 hPa à 20 °C, calculé
Forme physique du produit	: Substance liquide



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée de l'activité	: < 8 heures / jour
Durée de l'activité	: < 2 heures / jour
Durée de l'activité	: < 4 heures / jour
Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
<p>Un niveau très élevé de confinement est nécessaire, sauf pour les expositions à court terme. Utilisé dans un système fermé pour faciliter la maintenance. Si possible, maintenir l'équipement sous une pression négative. Le personnel travaillant avec la substance doit subir un examen médical préalable à l'embauche, et des examens périodiques par la suite, notamment un test de la fonction pulmonaire. Les personnes présentant des antécédents médicaux de maladie respiratoire chronique, de crises d'asthme ou de toux irritative, des indications de réactions allergiques, d'eczéma récidivant ou de sensibilisation cutanée ne doivent pas manipuler la substance, ni l'utiliser dans le cadre de leur travail. Toute personne développant une détresse respiratoire chronique lors de l'utilisation de la substance doit être éloignée de la source d'exposition et être examinée par un médecin. Éviter toute autre exposition en cas de sensibilisation préalable à la substance (ALIPA, 2008). Mettre en œuvre toute mesure nécessaire pour éliminer les risques d'exposition. Contrôler l'accès du personnel à la zone de travail. S'assurer que tous les équipements sont correctement entretenus. Permit Général de Travail (PTW) pour les activités de nettoyage et de maintenance Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail. Surveillance en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques établies sont mises en œuvre et que les conditions opérationnelles sont respectées. La formation du personnel en matière de bonnes pratiques. Des procédures et une formation à la décontamination d'urgence et à la mise au rebut. Bon niveau d'hygiène personnelle. L'enregistrement de tout accident évité de justesse. Sensibilisateurs - dépistage pré-recrutement et dépistage médical approprié.</p>	
<p>< 8 h/jour Utilisation à l'intérieur Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure).</p> <p>Une ventilation par aspiration locale est nécessaire. ou Porter un équipement de protection respiratoire. ou Concentration substance <= 30 %</p>	
<p>< 2 h/jour Utilisation à l'intérieur Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure).</p>	
<p>< 4 h/jour Utilisation à l'intérieur Fournit un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 1 à 3 recyclages de l'air par heure).</p>	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées par des EPI adéquats. Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
--	--

Utilisations intérieure et extérieure	: Couvre les utilisations intérieure et extérieure.
---------------------------------------	---

Remarques	: Aucune température indiquée
-----------	-------------------------------



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
-----------	--

4.2.8. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Pulvérisation non industrielle (PROC11)

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: 0 - 100%
Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
Masse molaire	: $\geq 168,19$ g/mol Substance de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériel biologique (UVCB)
Pression de vapeur	: 0,0000246 hPa à 20 °C, calculé
Forme physique du produit	: Substance liquide
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée de l'activité	: < 8 heures / jour
Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
<p>Un niveau très élevé de confinement est nécessaire, sauf pour les expositions à court terme. Utilisé dans un système fermé pour faciliter la maintenance. Si possible, maintenir l'équipement sous une pression négative. Le personnel travaillant avec la substance doit subir un examen médical préalable à l'embauche, et des examens périodiques par la suite, notamment un test de la fonction pulmonaire. Les personnes présentant des antécédents médicaux de maladie respiratoire chronique, de crises d'asthme ou de toux irritative, des indications de réactions allergiques, d'eczéma récidivant ou de sensibilisation cutanée ne doivent pas manipuler la substance, ni l'utiliser dans le cadre de leur travail. Toute personne développant une détresse respiratoire chronique lors de l'utilisation de la substance doit être éloignée de la source d'exposition et être examinée par un médecin. Éviter toute autre exposition en cas de sensibilisation préalable à la substance (ALIPA, 2008). Mettre en œuvre toute mesure nécessaire pour éliminer les risques d'exposition. Contrôler l'accès du personnel à la zone de travail. S'assurer que tous les équipements sont correctement entretenus. Permit Général de Travail (PTW) pour les activités de nettoyage et de maintenance Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail. Surveillance en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques établies sont mises en œuvre et que les conditions opérationnelles sont respectées. La formation du personnel en matière de bonnes pratiques. Des procédures et une formation à la décontamination d'urgence et à la mise au rebut. Bon niveau d'hygiène personnelle. L'enregistrement de tout accident évité de justesse. Sensibilisateurs - dépistage pré-recrutement et dépistage médical approprié.</p>	



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Processus organisationnels efficaces mis en place.
Un débit de ventilation de la pièce correspondant à 3 renouvellements d'air par heure (vol/h) est nécessaire.
ou
Utilisation à l'extérieur

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées par des EPI adéquats.
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Il est nécessaire de porter une combinaison de protection adaptée avec une capuche (Type 4, EN 14605) lors de la pulvérisation.
Par ailleurs, il est absolument nécessaire de porter un masque à adduction d'air ou une combinaison faite d'un filtre à charbon (de type A/AX) et d'un filtre à particules (de type P), si l'on ne peut exclure l'apparition de vapeurs ou d'aérosols.
La réduction de 90 % de l'exposition par inhalation est l'hypothèse de base en cas d'utilisation de cette protection respiratoire (REP). Une réduction de 95 % de l'exposition par inhalation exige une formation spécifique à l'utilisation de cette protection respiratoire.

Protection respiratoire: 90% efficacité
ou
Masque à gaz : protection à 95 %
ou
Masque à gaz : protection à 98 %

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisations intérieure et extérieure	: Couvre les utilisations intérieure et extérieure.
Température	: Supérieure à la température ambiante
Température	: 25 - 50 °C
Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
Dimension du local	: 100, 300, 1000 m ³
Remarques	: Tailles des pièces applicables uniquement dans la mesure où l'estimation d'exposition a été calculée à l'aide de l'Advanced REACH Tool (ART, outil REACH avancé).

4.2.9. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100%
Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
Masse molaire	: >= 168,19 g/mol Substance de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériel biologique (UVCB)
Pression de vapeur	: 0,0000246 hPa à 20 °C, calculé
Forme physique du produit	: Substance liquide

Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)

Durée de l'activité	: < 8 heures / jour
Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Un niveau très élevé de confinement est nécessaire, sauf pour les expositions à court terme.
Utilisé dans un système fermé pour faciliter la maintenance.
Si possible, maintenir l'équipement sous une pression négative.
Le personnel travaillant avec la substance doit subir un examen médical préalable à l'embauche, et des examens périodiques par la suite, notamment un test de la fonction pulmonaire. Les personnes présentant des antécédents



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

médicaux de maladie respiratoire chronique, de crises d'asthme ou de toux irritative, des indications de réactions allergiques, d'eczéma récidivant ou de sensibilisation cutanée ne doivent pas manipuler la substance, ni l'utiliser dans le cadre de leur travail. Toute personne développant une détresse respiratoire chronique lors de l'utilisation de la substance doit être éloignée de la source d'exposition et être examinée par un médecin. Éviter toute autre exposition en cas de sensibilisation préalable à la substance (ALIPA, 2008).
Mettre en œuvre toute mesure nécessaire pour éliminer les risques d'exposition.
Contrôler l'accès du personnel à la zone de travail.
S'assurer que tous les équipements sont correctement entretenus.
Permit Général de Travail (PTW) pour les activités de nettoyage et de maintenance
Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail.
Surveillance en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques établies sont mises en œuvre et que les conditions opérationnelles sont respectées.
La formation du personnel en matière de bonnes pratiques.
Des procédures et une formation à la décontamination d'urgence et à la mise au rebut.
Bon niveau d'hygiène personnelle.
L'enregistrement de tout accident évité de justesse.
Sensibilisateurs - dépistage pré-recrutement et dépistage médical approprié.

Processus organisationnels efficaces mis en place.
Un débit de ventilation de la pièce correspondant à 3 renouvellements d'air par heure (vol/h) est nécessaire.
ou
Utilisation à l'extérieur

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées par des EPI adéquats.
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisations intérieure et extérieure	: Couvre les utilisations intérieure et extérieure.
Température	: Supérieure à la température ambiante
Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
Dimension du local	: 300 m ³
Remarques	: Tailles des pièces applicables uniquement dans la mesure où l'estimation d'exposition a été calculée à l'aide de l'Advanced REACH Tool (ART, outil REACH avancé).

4.2.10. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation (PROC14)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100%
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 20%
Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Masse molaire	:	>= 168,19 g/mol Substance de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériel biologique (UVCB)
Forme physique du produit	:	Substance en poudre
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)		



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Durée de l'activité	: < 8 heures / jour
Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
<p>Un niveau très élevé de confinement est nécessaire, sauf pour les expositions à court terme. Utilisé dans un système fermé pour faciliter la maintenance. Si possible, maintenir l'équipement sous une pression négative. Le personnel travaillant avec la substance doit subir un examen médical préalable à l'embauche, et des examens périodiques par la suite, notamment un test de la fonction pulmonaire. Les personnes présentant des antécédents médicaux de maladie respiratoire chronique, de crises d'asthme ou de toux irritative, des indications de réactions allergiques, d'eczéma récidivant ou de sensibilisation cutanée ne doivent pas manipuler la substance, ni l'utiliser dans le cadre de leur travail. Toute personne développant une détresse respiratoire chronique lors de l'utilisation de la substance doit être éloignée de la source d'exposition et être examinée par un médecin. Éviter toute autre exposition en cas de sensibilisation préalable à la substance (ALIPA, 2008). Mettre en œuvre toute mesure nécessaire pour éliminer les risques d'exposition. Contrôler l'accès du personnel à la zone de travail. S'assurer que tous les équipements sont correctement entretenus. Permit Général de Travail (PTW) pour les activités de nettoyage et de maintenance Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail. Surveillance en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques établies sont mises en œuvre et que les conditions opérationnelles sont respectées. La formation du personnel en matière de bonnes pratiques. Des procédures et une formation à la décontamination d'urgence et à la mise au rebut. Bon niveau d'hygiène personnelle. L'enregistrement de tout accident évité de justesse. Sensibilisateurs - dépistage pré-recrutement et dépistage médical approprié.</p>	
<= 100 % Processus organisationnels efficaces mis en place. Un débit de ventilation de la pièce correspondant à 3 renouvellements d'air par heure (vol/h) est nécessaire. Une ventilation par aspiration locale est nécessaire. ou Porter un équipement de protection respiratoire.	
<= 20 % Processus organisationnels efficaces mis en place. Un débit de ventilation de la pièce correspondant à 3 renouvellements d'air par heure (vol/h) est nécessaire.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées par des EPI adéquats. Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur
Remarques	: Aucune température indiquée
Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
Dimension du local	: 300 m ³



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Remarques	: Tailles des pièces applicables uniquement dans la mesure où l'estimation d'exposition a été calculée à l'aide de l'Advanced REACH Tool (ART, outil REACH avancé).
-----------	---

4.2.11. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Caractéristiques du produit (de l'article)	
Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	: <= 100%
Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
Masse molaire	: >= 168,19 g/mol Substance de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériel biologique (UVCB)
Pression de vapeur	: 0,0000246 hPa à 20 °C, calculé
Forme physique du produit	: Substance liquide
Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou à partir de la durée de vie)	
Durée de l'activité	: < 8 heures / jour
Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
<p>Un niveau très élevé de confinement est nécessaire, sauf pour les expositions à court terme. Utilisé dans un système fermé pour faciliter la maintenance. Si possible, maintenir l'équipement sous une pression négative. Le personnel travaillant avec la substance doit subir un examen médical préalable à l'embauche, et des examens périodiques par la suite, notamment un test de la fonction pulmonaire. Les personnes présentant des antécédents médicaux de maladie respiratoire chronique, de crises d'asthme ou de toux irritative, des indications de réactions allergiques, d'eczéma récidivant ou de sensibilisation cutanée ne doivent pas manipuler la substance, ni l'utiliser dans le cadre de leur travail. Toute personne développant une détresse respiratoire chronique lors de l'utilisation de la substance doit être éloignée de la source d'exposition et être examinée par un médecin. Éviter toute autre exposition en cas de sensibilisation préalable à la substance (ALIPA, 2008). Mettre en œuvre toute mesure nécessaire pour éliminer les risques d'exposition. Contrôler l'accès du personnel à la zone de travail. S'assurer que tous les équipements sont correctement entretenus. Permit Général de Travail (PTW) pour les activités de nettoyage et de maintenance Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail. Surveillance en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques établies sont mises en œuvre et que les conditions opérationnelles sont respectées. La formation du personnel en matière de bonnes pratiques. Des procédures et une formation à la décontamination d'urgence et à la mise au rebut. Bon niveau d'hygiène personnelle. L'enregistrement de tout accident évité de justesse. Sensibilisateurs - dépistage pré-recrutement et dépistage médical approprié.</p>	
<p>Processus organisationnels efficaces mis en place. Un débit de ventilation de la pièce correspondant à 3 renouvellements d'air par heure (vol/h) est nécessaire.</p>	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
<p>Protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées par des EPI adéquats. Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.</p>	



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisations intérieure et extérieure	: Utilisation à l'intérieur
Température	: Supérieure à la température ambiante
Remarques	: Ce paramètre dépend des autres conditions opératoires (CO)/mesures de gestion des risques (RMM)., Se référer à la section 3 pour connaître les combinaisons sûres de CO/RMM.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Dimension du local	: 300 m ³
Remarques	: Tailles des pièces applicables uniquement dans la mesure où l'estimation d'exposition a été calculée à l'aide de l'Advanced REACH Tool (ART, outil REACH avancé).

4.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

4.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Large utilisation dispersive menant à inclusion dans ou à la surface d'un article (en intérieur) (ERC8c) / Large utilisation dispersive menant à inclusion dans ou à la surface d'un article (en extérieur) (ERC8f)

Voie du rejet	Vitesse du rejet	Méthode d'estimation des rejets	Remarques
Air	0 %		
Eau	0 %		
Sol	0 %		

Compartiment	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
Tous compartiments	*		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

*
Il n'y a pas de rejet dans l'environnement.
Aucune évaluation des risques pour l'environnement n'a été effectuée.

4.3.2. Exposition des travailleurs : Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
Long terme, par inhalation, locale,	0,13 mg/m ³ (Advanced REACH Tool (outil REACH avancé) (ART) v1.0)	0,26	
aigu, par inhalation, local,	0,26 mg/m ³ (Advanced REACH Tool (outil REACH avancé) (ART) v1.0)	0,26	
à long terme, dermique, locale,	* (Évaluation qualitative)		
aigu, dermique, local,	* (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

*
Approche qualitative utilisée pour en déduire une utilisation en toute sécurité.
Les RMM décrites sont censées contrôler les effets au niveau local.

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

4.3.3. Exposition des travailleurs : Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
Long terme, par inhalation, locale,	0,23 mg/m ³ (ART v1.5)	0,46	
aigu, par inhalation, local,	0,46 mg/m ³ (ART v1.5)	0,46	



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

à long terme, dermique, locale,	* (Évaluation qualitative)		
aigu, dermique, local,	* (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

*

Approche qualitative utilisée pour en déduire une utilisation en toute sécurité.
Les RMM décrites sont censées contrôler les effets au niveau local.

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

4.3.4. Exposition des travailleurs : Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
Long terme, par inhalation, locale,	0,012 mg/m ³ (ART v1.5)	0,024	
aigu, par inhalation, local,	0,024 mg/m ³ (ART v1.5)	0,024	
à long terme, dermique, locale,	* (Évaluation qualitative)		
aigu, dermique, local,	* (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

*

Approche qualitative utilisée pour en déduire une utilisation en toute sécurité.
Les RMM décrites sont censées contrôler les effets au niveau local.

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

4.3.5. Exposition des travailleurs : Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
Long terme, par inhalation, locale,	0,33 mg/m ³ (Advanced REACH Tool (outil REACH avancé) (ART) v1.0)	0,66	<= 50 %, Supérieure à la température ambiante
aigu, par inhalation, local,	0,66 mg/m ³ (Advanced REACH Tool (outil REACH avancé) (ART) v1.0)	0,66	<= 50 %, Supérieure à la température ambiante
Long terme, par inhalation, locale,	0,14 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0, Travailleurs)	0,28	100%, <= 40 °C, Ventilation par aspiration locale: 80%
aigu, par inhalation, local,	0,14 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0, Travailleurs)	0,14	100%, <= 40 °C, Ventilation par aspiration locale: 80%
Long terme, par inhalation, locale,	0,07 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0, Travailleurs)	0,14	100%, <= 40 °C, Protection respiratoire: 90% efficacité
aigu, par inhalation, local,	0,07 mg/m ³ (ECETOC TRA v3.0, Travailleurs)	0,07	100%, <= 40 °C, Protection respiratoire: 90% efficacité



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

à long terme, dermique, locale,	* (Évaluation qualitative)		
aigu, dermique, local,	* (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

*

Approche qualitative utilisée pour en déduire une utilisation en toute sécurité.
Les RMM décrites sont censées contrôler les effets au niveau local.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR \leq 1).

4.3.6. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b) / Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
Long terme, par inhalation, locale,	0,26 mg/m ³ (Advanced REACH Tool (outil REACH avancé) (ART) v1.0)	0,52	
aigu, par inhalation, local,	0,52 mg/m ³ (Advanced REACH Tool (outil REACH avancé) (ART) v1.0)	0,52	
à long terme, dermique, locale,	* (Évaluation qualitative)		
aigu, dermique, local,	* (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

*
Approche qualitative utilisée pour en déduire une utilisation en toute sécurité.
Les RMM décrites sont censées contrôler les effets au niveau local.

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR \leq 1).

4.3.7. Exposition des travailleurs : Application au rouleau ou au pinceau (PROC10)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
Long terme, par inhalation, locale,	0,227 mg/m ³ (Mesuré Valeur)	0,454	Intérieur, 100%, < 2 h/jour
aigu, par inhalation, local,	0,454 mg/m ³ (Mesuré Valeur)	0,454	Intérieur, 100%, < 2 h/jour
Long terme, par inhalation, locale,	0,27 mg/m ³ (Mesuré Valeur)	0,54	Intérieur, \leq 30 %, < 8 h/jour
aigu, par inhalation, local,	0,54 mg/m ³ (Mesuré Valeur)	0,54	Intérieur, \leq 30 %, < 8 h/jour
Long terme, par inhalation, locale,	0,227 mg/m ³ (Mesuré Valeur)	0,454	Intérieur, \leq 50 %, < 4 h/jour
aigu, par inhalation, local,	0,454 mg/m ³ (Mesuré Valeur)	0,454	Intérieur, \leq 50 %, < 4 h/jour
Long terme, par inhalation, locale,	0,18 mg/m ³ (Mesuré Valeur)	0,36	Intérieur, 100%, < 8 h/jour, Ventilation par aspiration locale: 80%
aigu, par inhalation, local,	0,36 mg/m ³ (Mesuré Valeur)	0,36	Intérieur, 100%, < 8 h/jour, Ventilation par aspiration locale: 80%
Long terme, par inhalation, locale,	0,091 mg/m ³ (Mesuré Valeur)	0,182	Intérieur, 100%, < 8 h/jour, Protection respiratoire: 90% efficacité



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

aigu, par inhalation, local,	0,18 mg/m ³ (Mesuré Valeur)	0,18	Intérieur, 100%, < 8 h/jour, Protection respiratoire: 90% efficacité
Long terme, par inhalation, locale,	0,16 mg/m ³ (Mesuré Valeur)	0,32	Extérieur, 100%, < 8 h/jour
aigu, par inhalation, local,	0,32 mg/m ³ (Mesuré Valeur)	0,32	Extérieur, 100%, < 8 h/jour
à long terme, dermique,	* (Évaluation qualitative)		



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

locale,			
aigu, dermique, local,	* (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

*

Approche qualitative utilisée pour en déduire une utilisation en toute sécurité.
Les RMM décrites sont censées contrôler les effets au niveau local.

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

4.3.8. Exposition des travailleurs : Pulvérisation non industrielle (PROC11)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
Long terme, par inhalation, locale,	0,47 mg/m ³ (ART v1.5)	0,95	<= 11 %, < 8 h/jour, 25-50 °C, Dimension du local < 100 m ³ , Pulvérisation dans tous les sens., Pulvérisation de surface en utilisant peu ou pas d'air comprimé., Protection respiratoire: 90% efficacité
aigu, par inhalation, local,	0,95 mg/m ³ (ART v1.5)	0,95	<= 11 %, < 8 h/jour, 25-50 °C, Dimension du local < 100 m ³ , Pulvérisation dans tous les sens., Pulvérisation de surface en utilisant peu ou pas d'air comprimé., Protection respiratoire: 90% efficacité
Long terme, par inhalation, locale,	0,39 mg/m ³ (ART v1.5)	0,78	<= 3%, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 100 m ³ , Pulvérisation dans tous les sens., Pulvérisation à l'aide d'un compresseur d'air, Protection respiratoire: 90% efficacité
aigu, par inhalation, local,	0,78 mg/m ³ (ART v1.5)	0,78	<= 3%, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 100 m ³ , Pulvérisation dans tous les sens., Pulvérisation à l'aide d'un compresseur d'air, Protection respiratoire: 90% efficacité



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Long terme, par inhalation, locale,	0,48 mg/m ³ (ART v1.5)	0,95	<= 34 %, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 100 m ³ , Pulvérisation à l'horizontale ou vers le bas uniquement., Pulvérisation de surface en utilisant peu ou pas d'air comprimé., Protection respiratoire: 90% efficacité
aigu, par inhalation, local,	0,95 mg/m ³ (ART v1.5)	0,95	<= 34 %, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

			local < 100 m ³ , Pulvérisation à l'horizontale ou vers le bas uniquement., Pulvérisation de surface en utilisant peu ou pas d'air comprimé., Protection respiratoire: 90% efficacité
Long terme, par inhalation, locale,	0,47 mg/m ³ (ART v1.5)	0,95	<= 11 %, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 100 m ³ , Pulvérisation à l'horizontale ou vers le bas uniquement., Pulvérisation à l'aide d'un compresseur d'air, Protection respiratoire: 90% efficacité
aigu, par inhalation, local,	0,95 mg/m ³ (ART v1.5)	0,95	<= 11 %, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 100 m ³ , Pulvérisation à l'horizontale ou vers le bas uniquement., Pulvérisation à l'aide d'un compresseur d'air, Protection respiratoire: 90% efficacité
Long terme, par inhalation, locale,	0,48 mg/m ³ (ART v1.5)	0,96	<= 16 %, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 300 m ³ , Pulvérisation dans tous les sens., Pulvérisation de surface en utilisant peu ou pas d'air comprimé., Protection respiratoire: 90% efficacité
aigu, par inhalation, local,	0,96 mg/m ³ (ART v1.5)	0,96	<= 16 %, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 300 m ³ , Pulvérisation dans tous les sens., Pulvérisation de surface en utilisant peu ou pas d'air comprimé., Protection respiratoire: 90% efficacité
Long terme, par inhalation, locale,	0,45 mg/m ³ (ART v1.5)	0,89	<= 5 %, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 300 m ³ , Pulvérisation dans tous les sens., Pulvérisation à l'aide d'un compresseur d'air, Protection respiratoire: 90% efficacité



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

aigu, par inhalation, local,	0,89 mg/m ³ (ART v1.5)	0,89	<= 5 %, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 300 m ³ , Pulvérisation dans tous les sens., Pulvérisation à l'aide d'un compresseur d'air, Protection respiratoire: 90% efficacité
Long terme, par inhalation,	0,48 mg/m ³ (ART v1.5)	0,95	<= 48 %, < 8 h/jour,



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

locale,			Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 300 m ³ , Pulvérisation à l'horizontale ou vers le bas uniquement., Pulvérisation de surface en utilisant peu ou pas d'air comprimé., Protection respiratoire: 90% efficacité
aigu, par inhalation, local,	0,95 mg/m ³ (ART v1.5)	0,95	<= 48 %, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 300 m ³ , Pulvérisation à l'horizontale ou vers le bas uniquement., Pulvérisation de surface en utilisant peu ou pas d'air comprimé., Protection respiratoire: 90% efficacité
Long terme, par inhalation, locale,	0,48 mg/m ³ (ART v1.5)	0,96	<= 16 %, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 300 m ³ , Pulvérisation à l'horizontale ou vers le bas uniquement., Pulvérisation à l'aide d'un compresseur d'air, Protection respiratoire: 90% efficacité
aigu, par inhalation, local,	0,96 mg/m ³ (ART v1.5)	0,96	<= 16 %, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 300 m ³ , Pulvérisation à l'horizontale ou vers le bas uniquement., Pulvérisation à l'aide d'un compresseur d'air, Protection respiratoire: 90% efficacité
Long terme, par inhalation, locale,	0,46 mg/m ³ (ART v1.5)	0,92	<= 17 %, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 1000 m ³ , Pulvérisation dans tous les sens., Pulvérisation de surface en utilisant peu ou pas d'air comprimé., Protection respiratoire: 90% efficacité



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

aigu, par inhalation, local,	0,92 mg/m ³ (ART v1.5)	0,92	<= 17 %, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 1000 m ³ , Pulvérisation dans tous les sens., Pulvérisation de surface en utilisant peu ou pas d'air comprimé., Protection respiratoire: 90% efficacité
Long terme, par inhalation, locale,	0,48 mg/m ³ (ART v1.5)	0,96	<= 6 %, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 1000 m ³ , Pulvérisation dans tous les sens., Pulvérisation à l'aide



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

			d'un compresseur d'air, Protection respiratoire: 90% efficacité
aigu, par inhalation, local,	0,96 mg/m ³ (ART v1.5)	0,96	<= 6 %, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 1000 m ³ , Pulvérisation dans tous les sens., Pulvérisation à l'aide d'un compresseur d'air, Protection respiratoire: 90% efficacité
Long terme, par inhalation, locale,	0,48 mg/m ³ (ART v1.5)	0,95	<= 54 %, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 1000 m ³ , Pulvérisation à l'horizontale ou vers le bas uniquement., Pulvérisation de surface en utilisant peu ou pas d'air comprimé., Protection respiratoire: 90% efficacité
aigu, par inhalation, local,	0,95 mg/m ³ (ART v1.5)	0,95	<= 54 %, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 1000 m ³ , Pulvérisation à l'horizontale ou vers le bas uniquement., Pulvérisation de surface en utilisant peu ou pas d'air comprimé., Protection respiratoire: 90% efficacité
Long terme, par inhalation, locale,	0,47 mg/m ³ (ART v1.5)	0,94	<= 18 %, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 1000 m ³ , Pulvérisation à l'horizontale ou vers le bas uniquement., Pulvérisation à l'aide d'un compresseur d'air, Protection respiratoire: 90% efficacité
aigu, par inhalation, local,	0,94 mg/m ³ (ART v1.5)	0,94	<= 18 %, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 1000 m ³ , Pulvérisation à l'horizontale ou vers le bas uniquement., Pulvérisation à l'aide d'un compresseur d'air, Protection respiratoire: 90% efficacité



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Long terme, par inhalation, locale,	0,47 mg/m ³ (ART v1.5)	0,94	<= 22 %, < 8 h/jour, 25-50 °C, Dimension du local < 100 m ³ , Pulvérisation dans tous les sens., Pulvérisation de surface en utilisant peu ou pas d'air comprimé., Masque à gaz : protection à 95 %
aigu, par inhalation, local,	0,94 mg/m ³ (ART v1.5)	0,94	<= 22 %, < 8 h/jour, 25-50 °C, Dimension du local <



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

			100 m ³ , Pulvérisation dans tous les sens., Pulvérisation de surface en utilisant peu ou pas d'air comprimé., Masque à gaz : protection à 95 %
Long terme, par inhalation, locale,	0,46 mg/m ³ (ART v1.5)	0,92	<= 7 %, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 100 m ³ , Pulvérisation dans tous les sens., Pulvérisation à l'aide d'un compresseur d'air, Masque à gaz : protection à 95 %
aigu, par inhalation, local,	0,92 mg/m ³ (ART v1.5)	0,92	<= 7 %, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 100 m ³ , Pulvérisation dans tous les sens., Pulvérisation à l'aide d'un compresseur d'air, Masque à gaz : protection à 95 %
Long terme, par inhalation, locale,	0,48 mg/m ³ (ART v1.5)	0,96	<= 68 %, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 100 m ³ , Pulvérisation à l'horizontale ou vers le bas uniquement., Pulvérisation de surface en utilisant peu ou pas d'air comprimé., Masque à gaz : protection à 95 %
aigu, par inhalation, local,	0,96 mg/m ³ (ART v1.5)	0,96	<= 68 %, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 100 m ³ , Pulvérisation à l'horizontale ou vers le bas uniquement., Pulvérisation de surface en utilisant peu ou pas d'air comprimé., Masque à gaz : protection à 95 %
Long terme, par inhalation, locale,	0,47 mg/m ³ (ART v1.5)	0,94	<= 22 %, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 100 m ³ , Pulvérisation à l'horizontale ou vers le bas uniquement., Pulvérisation à l'aide d'un compresseur d'air, Masque à gaz : protection à 95 %



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

aigu, par inhalation, local,	0,94 mg/m ³ (ART v1.5)	0,94	<= 22 %, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 100 m ³ , Pulvérisation à l'horizontale ou vers le bas uniquement., Pulvérisation à l'aide d'un compresseur d'air, Masque à gaz : protection à 95 %
Long terme, par inhalation, locale,	0,48 mg/m ³ (ART v1.5)	0,96	<= 32 %, < 8 h/jour, Supérieure à la température



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

			ambiante, Dimension du local < 300 m ³ , Pulvérisation dans tous les sens., Pulvérisation de surface en utilisant peu ou pas d'air comprimé., Masque à gaz : protection à 95 %
aigu, par inhalation, local,	0,96 mg/m ³ (ART v1.5)	0,96	<= 32 %, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 300 m ³ , Pulvérisation dans tous les sens., Pulvérisation de surface en utilisant peu ou pas d'air comprimé., Masque à gaz : protection à 95 %
Long terme, par inhalation, locale,	0,45 mg/m ³ (ART v1.5)	0,9	<= 10%, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 300 m ³ , Pulvérisation dans tous les sens., Pulvérisation à l'aide d'un compresseur d'air, Masque à gaz : protection à 95 %
aigu, par inhalation, local,	0,9 mg/m ³ (ART v1.5)	0,9	<= 10%, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 300 m ³ , Pulvérisation dans tous les sens., Pulvérisation à l'aide d'un compresseur d'air, Masque à gaz : protection à 95 %
Long terme, par inhalation, locale,	0,48 mg/m ³ (ART v1.5)	0,96	<= 96 %, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 300 m ³ , Pulvérisation à l'horizontale ou vers le bas uniquement., Pulvérisation de surface en utilisant peu ou pas d'air comprimé., Masque à gaz : protection à 95 %
aigu, par inhalation, local,	0,96 mg/m ³ (ART v1.5)	0,96	<= 96 %, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 300 m ³ , Pulvérisation à l'horizontale ou vers le bas uniquement., Pulvérisation de surface en utilisant peu ou pas d'air comprimé., Masque à gaz : protection à 95 %



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Long terme, par inhalation, locale,	0,48 mg/m ³ (ART v1.5)	0,96	<= 32 %, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 300 m ³ , Pulvérisation à l'horizontale ou vers le bas uniquement., Pulvérisation à l'aide d'un compresseur d'air, Masque à gaz : protection à 95 %
aigu, par inhalation, local,	0,96 mg/m ³ (ART v1.5)	0,96	<= 32 %, < 8 h/jour,



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

			Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 300 m ³ , Pulvérisation à l'horizontale ou vers le bas uniquement., Pulvérisation à l'aide d'un compresseur d'air, Masque à gaz : protection à 95 %
Long terme, par inhalation, locale,	0,47 mg/m ³ (ART v1.5)	0,94	<= 35 %, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 1000 m ³ , Pulvérisation dans tous les sens., Pulvérisation de surface en utilisant peu ou pas d'air comprimé., Masque à gaz : protection à 95 %
aigu, par inhalation, local,	0,94 mg/m ³ (ART v1.5)	0,94	<= 35 %, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 1000 m ³ , Pulvérisation dans tous les sens., Pulvérisation de surface en utilisant peu ou pas d'air comprimé., Masque à gaz : protection à 95 %
Long terme, par inhalation, locale,	0,48 mg/m ³ (ART v1.5)	0,96	<= 12%, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 1000 m ³ , Pulvérisation dans tous les sens., Pulvérisation à l'aide d'un compresseur d'air, Masque à gaz : protection à 95 %
aigu, par inhalation, local,	0,96 mg/m ³ (ART v1.5)	0,96	<= 12%, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 1000 m ³ , Pulvérisation dans tous les sens., Pulvérisation à l'aide d'un compresseur d'air, Masque à gaz : protection à 95 %



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Long terme, par inhalation, locale,	0,44 mg/m ³ (ART v1.5)	0,88	<= 100 %, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 1000 m ³ , Pulvérisation à l'horizontale ou vers le bas uniquement., Pulvérisation de surface en utilisant peu ou pas d'air comprimé., Masque à gaz : protection à 95 %
aigu, par inhalation, local,	0,88 mg/m ³ (ART v1.5)	0,88	<= 100 %, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 1000 m ³ , Pulvérisation à l'horizontale ou vers le bas uniquement., Pulvérisation de surface en



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

			utilisant peu ou pas d'air comprimé., Masque à gaz : protection à 95 %
Long terme, par inhalation, locale,	0,48 mg/m ³ (ART v1.5)	0,96	<= 37 %, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 1000 m ³ , Pulvérisation à l'horizontale ou vers le bas uniquement., Pulvérisation à l'aide d'un compresseur d'air, Masque à gaz : protection à 95 %
aigu, par inhalation, local,	0,96 mg/m ³ (ART v1.5)	0,96	<= 37 %, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 1000 m ³ , Pulvérisation à l'horizontale ou vers le bas uniquement., Pulvérisation à l'aide d'un compresseur d'air, Masque à gaz : protection à 95 %
Long terme, par inhalation, locale,	0,47 mg/m ³ (ART v1.5)	0,95	<= 55 %, < 8 h/jour, 25-50 °C, Dimension du local < 100 m ³ , Pulvérisation dans tous les sens., Pulvérisation de surface en utilisant peu ou pas d'air comprimé., Masque à gaz : protection à 98 %
aigu, par inhalation, local,	0,95 mg/m ³ (ART v1.5)	0,95	<= 55 %, < 8 h/jour, 25-50 °C, Dimension du local < 100 m ³ , Pulvérisation dans tous les sens., Pulvérisation de surface en utilisant peu ou pas d'air comprimé., Masque à gaz : protection à 98 %
Long terme, par inhalation, locale,	0,47 mg/m ³ (ART v1.5)	0,94	<= 18 %, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 100 m ³ , Pulvérisation dans tous les sens., Pulvérisation à l'aide d'un compresseur d'air, Masque à gaz : protection à 98 %
aigu, par inhalation, local,	0,94 mg/m ³ (ART v1.5)	0,94	<= 18 %, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 100 m ³ , Pulvérisation dans tous les sens., Pulvérisation à l'aide d'un compresseur d'air, Masque à gaz : protection à 98 %



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Long terme, par inhalation, locale,	0,28 mg/m ³ (ART v1.5)	0,56	<= 100 %, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 100 m ³ , Pulvérisation à l'horizontale ou vers le bas uniquement., Pulvérisation de surface en utilisant peu ou pas d'air comprimé., Masque à gaz : protection à
-------------------------------------	-----------------------------------	------	---



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

			98 %
aigu, par inhalation, local,	0,56 mg/m ³ (ART v1.5)	0,56	<= 100 %, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 100 m ³ , Pulvérisation à l'horizontale ou vers le bas uniquement., Pulvérisation de surface en utilisant peu ou pas d'air comprimé., Masque à gaz : protection à 98 %
Long terme, par inhalation, locale,	0,47 mg/m ³ (ART v1.5)	0,95	<= 55 %, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 100 m ³ , Pulvérisation à l'horizontale ou vers le bas uniquement., Pulvérisation à l'aide d'un compresseur d'air, Masque à gaz : protection à 98 %
aigu, par inhalation, local,	0,95 mg/m ³ (ART v1.5)	0,95	<= 55 %, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 100 m ³ , Pulvérisation à l'horizontale ou vers le bas uniquement., Pulvérisation à l'aide d'un compresseur d'air, Masque à gaz : protection à 98 %
Long terme, par inhalation, locale,	0,48 mg/m ³ (ART v1.5)	0,96	<= 80 %, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 300 m ³ , Pulvérisation dans tous les sens., Pulvérisation de surface en utilisant peu ou pas d'air comprimé., Masque à gaz : protection à 98 %
aigu, par inhalation, local,	0,96 mg/m ³ (ART v1.5)	0,96	<= 80 %, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 300 m ³ , Pulvérisation dans tous les sens., Pulvérisation de surface en utilisant peu ou pas d'air comprimé., Masque à gaz : protection à 98 %



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Long terme, par inhalation, locale,	0,48 mg/m ³ (ART v1.5)	0,96	<= 27%, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 300 m ³ , Pulvérisation dans tous les sens., Pulvérisation à l'aide d'un compresseur d'air, Masque à gaz : protection à 98 %
aigu, par inhalation, local,	0,96 mg/m ³ (ART v1.5)	0,96	<= 27%, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 300 m ³ , Pulvérisation dans tous les sens., Pulvérisation à l'aide d'un compresseur d'air, Masque



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

			à gaz : protection à 98 %
Long terme, par inhalation, locale,	0,20 mg/m ³ (ART v1.5)	0,40	<= 100 %, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 300 m ³ , Pulvérisation à l'horizontale ou vers le bas uniquement., Pulvérisation de surface en utilisant peu ou pas d'air comprimé., Masque à gaz : protection à 98 %
aigu, par inhalation, local,	0,40 mg/m ³ (ART v1.5)	0,40	<= 100 %, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 300 m ³ , Pulvérisation à l'horizontale ou vers le bas uniquement., Pulvérisation de surface en utilisant peu ou pas d'air comprimé., Masque à gaz : protection à 98 %
Long terme, par inhalation, locale,	0,48 mg/m ³ (ART v1.5)	0,96	<= 80 %, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 300 m ³ , Pulvérisation à l'horizontale ou vers le bas uniquement., Pulvérisation à l'aide d'un compresseur d'air, Masque à gaz : protection à 98 %
aigu, par inhalation, local,	0,96 mg/m ³ (ART v1.5)	0,96	<= 80 %, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 300 m ³ , Pulvérisation à l'horizontale ou vers le bas uniquement., Pulvérisation à l'aide d'un compresseur d'air, Masque à gaz : protection à 98 %
Long terme, par inhalation, locale,	0,48 mg/m ³ (ART v1.5)	0,95	<= 88 %, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 1000 m ³ , Pulvérisation dans tous les sens., Pulvérisation de surface en utilisant peu ou pas d'air comprimé., Masque à gaz : protection à 98 %



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

aigu, par inhalation, local,	0,95 mg/m ³ (ART v1.5)	0,95	<= 88 %, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 1000 m ³ , Pulvérisation dans tous les sens., Pulvérisation de surface en utilisant peu ou pas d'air comprimé., Masque à gaz : protection à 98 %
Long terme, par inhalation, locale,	0,48 mg/m ³ (ART v1.5)	0,96	<= 30 %, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

			local < 1000 m ³ , Pulvérisation dans tous les sens., Pulvérisation à l'aide d'un compresseur d'air, Masque à gaz : protection à 98 %
aigu, par inhalation, local,	0,96 mg/m ³ (ART v1.5)	0,96	<= 30 %, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 1000 m ³ , Pulvérisation dans tous les sens., Pulvérisation à l'aide d'un compresseur d'air, Masque à gaz : protection à 98 %
Long terme, par inhalation, locale,	0,18 mg/m ³ (ART v1.5)	0,35	<= 100 %, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 1000 m ³ , Pulvérisation à l'horizontale ou vers le bas uniquement., Pulvérisation de surface en utilisant peu ou pas d'air comprimé., Masque à gaz : protection à 98 %
aigu, par inhalation, local,	0,35 mg/m ³ (ART v1.5)	0,35	<= 100 %, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 1000 m ³ , Pulvérisation à l'horizontale ou vers le bas uniquement., Pulvérisation de surface en utilisant peu ou pas d'air comprimé., Masque à gaz : protection à 98 %
Long terme, par inhalation, locale,	0,48 mg/m ³ (ART v1.5)	0,96	<= 92 %, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 1000 m ³ , Pulvérisation à l'horizontale ou vers le bas uniquement., Pulvérisation à l'aide d'un compresseur d'air, Masque à gaz : protection à 98 %
aigu, par inhalation, local,	0,96 mg/m ³ (ART v1.5)	0,96	<= 92 %, < 8 h/jour, Supérieure à la température ambiante, Dimension du local < 1000 m ³ , Pulvérisation à l'horizontale ou vers le bas uniquement., Pulvérisation à l'aide d'un compresseur d'air, Masque à gaz : protection à 98 %



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

à long terme, dermique, locale,	* (Évaluation qualitative)		
aigu, dermique, local,	* (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

*

Approche qualitative utilisée pour en déduire une utilisation en toute sécurité.
Les RMM décrites sont censées contrôler les effets au niveau local.

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

4.3.9. Exposition des travailleurs : Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
Long terme, par inhalation, locale,	0,01 mg/m ³ (Advanced REACH Tool (outil REACH avancé) (ART) v1.0)	0,02	Intérieur
aigu, par inhalation, local,	0,02 mg/m ³ (Advanced REACH Tool (outil REACH avancé) (ART) v1.0)	0,02	Intérieur
Long terme, par inhalation, locale,	0,024 mg/m ³ (Advanced REACH Tool (outil REACH avancé) (ART) v1.0)	0,048	Extérieur
aigu, par inhalation, local,	0,048 mg/m ³ (Advanced REACH Tool (outil REACH avancé) (ART) v1.0)	0,048	Extérieur
à long terme, dermique, locale,	* (Évaluation qualitative)		
aigu, dermique, local,	* (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

*
Approche qualitative utilisée pour en déduire une utilisation en toute sécurité.
Les RMM décrites sont censées contrôler les effets au niveau local.

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

4.3.10. Exposition des travailleurs : Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation (PROC14)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
Long terme, par inhalation, locale,	0,22 mg/m ³ (Advanced REACH Tool (outil REACH avancé) (ART) v1.0)	0,44	<= 100 %, Ventilation par aspiration locale: 90%, ou, Masque à gaz : protection à 90 %
aigu, par inhalation, local,	0,44 mg/m ³ (Advanced REACH Tool (outil REACH avancé) (ART) v1.0)	0,44	<= 100 %, Ventilation par aspiration locale: 90%, ou, Protection respiratoire: 90% efficacité
Long terme, par inhalation, locale,	0,44 mg/m ³ (Advanced REACH Tool (outil REACH avancé) (ART) v1.0)	0,88	<= 20 %
aigu, par inhalation, local,	0,88 mg/m ³ (Advanced REACH Tool (outil REACH avancé) (ART) v1.0)	0,88	<= 20 %
à long terme, dermique, locale,	* (Évaluation qualitative)		
aigu, dermique, local,	* (Évaluation qualitative)		



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 2

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition
*
Approche qualitative utilisée pour en déduire une utilisation en toute sécurité. Les RMM décrites sont censées contrôler les effets au niveau local.
Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle ($RCR \leq 1$).



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

NOVAFLEX LG 256 DURCISSEUR
Remplace la date 07-déc.-2021

Date de révision 10-févr.-2026
Numéro de révision 4

4.3.11. Exposition des travailleurs : Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Voie d'exposition	Niveau d'exposition	RCR	Remarques
Long terme, par inhalation, locale,	0,063 mg/m ³ (Advanced REACH Tool (outil REACH avancé) (ART) v1.0)	0,126	
aigu, par inhalation, local,	0,13 mg/m ³ (Advanced REACH Tool (outil REACH avancé) (ART) v1.0)	0,13	
à long terme, dermique, locale,	* (Évaluation qualitative)		
aigu, dermique, local,	* (Évaluation qualitative)		

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

*

Approche qualitative utilisée pour en déduire une utilisation en toute sécurité.
Les RMM décrites sont censées contrôler les effets au niveau local.

Sur la base des RMM utilisées, le risque pour les humains est suffisamment sous contrôle (RCR ≤ 1).

4.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maîtrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.

Veuillez nous contacter si vous avez besoin de plus amples informations.